



REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI
(UAC)

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
(FASEG)

LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

OPTION : ECONOMIE

FILIERE : Economie Appliquée

THEME

**EFFETS DU TARIF EXTERIEUR COMMUN SUR
LES ECHANGES COMMERCIAUX DU BENIN :
ANALYSE CRITIQUE.**

Réalisé et présenté par :

AZILINON Hilarion Prince

&

BOKONON Cyriac James

Sous la direction de :

Tuteur de stage

Mr. Roméo ADJOVI

*Chef du service des Echanges Extérieurs à
l'INSAE*

Directeur de mémoire

Dr. Honorat SATOGUINA

Maitre-assistant des universités du CAMES

Année académique : 2014-2015

*La Faculté des
Sciences
Economiques et de
Gestion (FASEG)
de l'Université
d'Abomey-Calavi
n'entend donner
aucune
approbation, ni
improbation aux
opinions émises
dans les mémoires.
Ces opinions
doivent être
considérées comme
propres à leurs
auteurs.*

A mon père Serge T. AZILINON et ma mère Yvette S. OUDJI ; eux qui n'ont sans cesse ménagé aucun effort pour mon essor professionnel et qui demeurent toujours à mes côtés pour que j'y aboutisse exhaustivement.

A toute la famille BOKONON et HOSSOU en particulier à mes oncles HOSSOU Maurice et HOSSOU Emmanuel qui, depuis mon arrivée à Cotonou n'ont ménagé aucun effort pour que je puisse arriver là où j'en suis actuellement pour mes études.

REMERCIEMENTS

Le présent travail est le résultat de nombreux échanges scientifiques et de collaboration avec plusieurs personnes. Qu'il nous soit permis de leur témoigner toute notre reconnaissance et notre gratitude,

au Pr Charlemagne IGUE, doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion ainsi qu'au corps administratif et professoral pour l'encadrement et la qualité de l'enseignement que nous avons reçus ;

à notre maître de mémoire Dr Honorat SATOQUINA, enseignant chercheur à la FASEG pour avoir dirigé ce mémoire ;

à Mr Alexandre BIAOU, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), d'avoir honoré à notre demande de stage ;

à Mr Abraham BIAOU, Directeur des Statistiques et Etudes Economiques à l'INSAE qui, nous a acceptés dans la direction dont il a la charge ;

à notre maître de stage Mr Roméo ADJOVI, Chef du Service des Echanges Extérieurs qui, pour nous est une référence. En effet, en dépit de ses multiples occupations, il nous a toujours accordé son attention pour la concrétisation de ce travail. Ses conseils et suggestions nous ont été d'une grande aide. Que Dieu tout puissant le comble de riches bénédictions ;

à tout le corps enseignant et au personnel administratif de la FASEG pour leur précieuse contribution à notre formation ;

à Mme Agathe et Mr Hervé DOUMEFIO pour leurs aides variées ;

à Mlle Ornice G. A. IBRAHIMA pour son aide ;

à Mr Philippe ADOUCONOU pour son apport intellectuel ;

Et à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ASS	Afrique au Sud du Sahara
CEAO	Communauté Economique de L’Afrique de l’Ouest
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale
CFA	Colonies Françaises d’Afrique
CMA	Common Monetary Area
CEPII	Centre d’Etudes Prospectives et d’Informations Internationales
FASEG	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
INSAE	Institut National de la Statistique et de l’Analyse Economique
MCO	Moindres Carrés Ordinaires
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
OLS	Ordinary Least Squares
PIB	Produit Intérieur Brut
RS	Redevance Statistique
TEC	Tarif Extérieur Commun
TAI	Taxe d’Ajustement à l’Importation
TCP	Taxe Complément de Protection
UDEAO	Union Douanière des Etats de l’Afrique de l’Ouest
UME	Union Monétaire Européenne
UMOA	Union Monétaire Ouest-Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Graphique N°2.1 : Evolution des importations totales et communautaires du Bénin de 1996 à 2014.....28

Graphique N°2.2 : Evolution des exportations totales et communautaires du Bénin de 1996 à 2014.....29

Tableau N°3.1 : Coefficients de régression du modèle par la méthode Heckman two-step30

Tableau N°3.2 : Données du Commerce extérieur du Bénin de 1996 à 1999 et indicateurs d'analyse des échanges.....33

Tableau N°3.3 : Données du Commerce extérieur du Bénin de 2000 à 2014 et indicateurs d'analyse des échanges.....34

RESUME

Le présent travail, à travers une analyse économétrique et descriptive, essaie de mesurer et d'analyser les effets du Tarif Extérieur Commun, dans le cadre des échanges commerciaux du Bénin, adopté de Janvier 2000 à Décembre 2014 au sein de l'UEMOA.

L'analyse économétrique de l'impact de ce programme a été effectuée via un modèle de gravité de panel régressé suivant la technique d'estimation en deux étapes de J. Heckman. Il ressort de cela que l'usage du Tarif Extérieur Commun a une influence positive sur le niveau des échanges commerciaux du Bénin. Ce résultat est corroboré par l'analyse descriptive effectuée en second lieu sur les statistiques d'exportation et d'importation du commerce extérieur béninois. Hélas l'état de la balance commercial n'en est pas pour autant plaisant.

Mots-clés : Modèle de gravité, échanges commerciaux du Bénin, UEMOA, tarif extérieur commun.

ABSTRACT

This work, through an econometric and descriptive analysis, trying to measure and analyze the effects of the Common External Tariff on international trade in Benin, adopted from January 2000 to December 2014 in WAEMU.

Econometric analysis of the impact of the program was done through a panel of gravity model estimation declined following the two-step consistent estimates technique of J. Heckman. It follows from this that the use of the Common External Tariff has a positive influence on the level of trade of Benin. That result has been also corroborated by the descriptive analysis performed in second step on the export and import of Benin's foreign trade statistics. Unfortunately the state of the trade balance is not provided pleasant.

Key-words : Gravity model, international trade of Benin, WAEMU, Common External Tariff.

INTRODUCTION

Soucieux du devenir de leurs économies respectives, les pays autrefois gouvernés par le colonisateur s'investissent dans la quête d'un rempart de protection de leur bien et de là, leur bien-être. Ceux-ci, partant de l'idée : « Ensemble on est plus fort pour mieux défendre les intérêts de la communauté », se mettront unanimement d'accord sur la nécessité d'un espace d'échanges commun ou les frontières politiques ne primeront guère : l'intégration apparut en guise de solution.

L'Afrique de l'Ouest, à travers l'UDEAO (Union Douanière des Etats de l'Afrique de l'Ouest), la CEAO (Communauté Economique de L'Afrique de l'Ouest), l'UMOA (Union Monétaire Ouest-Africaine), l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), la CEDEAO (Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest) et autres, fera ses premiers pas dans le nouveau concept.

L'un des plus grands outils économiques d'intégration est le Tarif Extérieur Commun (TEC), avec pour objectif principal l'augmentation de la part des échanges intracommunautaires dans le commerce mondial.

La notion du TEC sera évoquée pour la première fois lors de la création de la CEAO en 1973, mais sa mise en œuvre sera échelonnée sur une période de douze ans. Les difficultés de fonctionnement liées surtout au financement des activités et au processus de compensation des pertes fiscales n'ont pas permis à la CEAO d'atteindre ses objectifs (INSAE, 2001). Cet outil économique qu'est le TEC, revint alors lors de la création de l'Union Economique et Monétaire Ouest africain (UEMOA) et sera mise en application le 1^{er} janvier 2000 dans les huit pays membres.

Cependant, les efforts d'intégration ont été poursuivis et après une décennie d'application de ce programme tarifaire dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, le TEC a été élargi à l'espace CEDEAO (mis en vigueur le 1^{er} janvier 2015).

En se basant sur les résultats d'une quinzaine d'années d'application du TEC-UEMOA au Bénin et à l'aurore de son expansion à l'espace CEDEAO, on peut chercher à savoir quels sont les effets effectifs du TEC-UEMOA sur les échanges commerciaux béninois et spéculer

sur ce que l'on pourrait espérer tirer de son élargissement à l'espace CEDEAO surtout lorsqu'on connaît les réformes politico-économiques apportées.

La présente étude s'inscrivant dans le cadre de la rédaction du mémoire de fin de formation en licence professionnelle à la Faculté des Sciences Economique et de Gestion (FASEG) se propose à travers le thème « Effets du Tarif Extérieur Commun sur les échanges commerciaux du Bénin : Analyse critique », de porter une analyse critique sur les effets réels à court ou long terme de l'adoption du TEC-UEMOA.

Ce sujet sera traité en trois (03) chapitres :

- Le premier chapitre définit la problématique, présente les objectifs et hypothèses qui servent de base à l'étude ainsi que la revue de littérature et la méthodologie adoptée ;
- Le deuxième chapitre présentera le Bénin, l'UEMOA, la CEDEAO, la structure tarifaire du tarif extérieur commun et les échanges commerciaux du Bénin ;
- Quant au troisième chapitre, il évaluera quantitativement les effets du Tarif Extérieur Commun dans le cadre du commerce extérieur du Bénin.

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Ce chapitre présente la problématique, les objectifs et les hypothèses émises de l'étude. Aussi, expose-t-il la revue de littérature et la méthodologie utilisée pour le travail.

SECTION 1 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

1. PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE

D'après les fondements de la théorie économiques des unions douanières, une intégration devrait permettre aux économies de converger soit de manière absolue, soit de manière relative, les plus faibles devant connaître les taux de croissance plus élevés que les économies plus développer (Ngango, 2001). Dans le même temps la création et le détournement de trafics devraient permettre au pays membre d'une union douanière de favoriser la croissance des membres de l'union en concentrant les demandes sur les offres régionales (Venables, 1999 et 2000).

Initialement en vigueur au sein de l'UEMOA depuis le 1er janvier 2000 le tarif extérieur commun a été étendu à l'espace CEDEAO qui en plus des huit pays membres de l'UEMOA, regroupe les sept pays d'Afrique de l'Ouest ne partageant pas la monnaie commune: Le Franc CFA.

La mise en place d'un Tarif Extérieur Commun constitue une étape importante vers la mise en œuvre de l'union douanière dans un processus d'intégration régionale. L'UEMOA, puis la CEDEAO sont dans cette logique de création de leur union douanière et de libéralisation des échanges au sein de la communauté.

Selon Soule (2008) dans son étude de l'Impact des processus d'intégration régionale sur l'économie béninoise : cas des UEMOA et CEDEAO, le TEC a pour mission :

- d'assurer une certaine préférence communautaire régionale,
- de contribuer aux ressources budgétaires des Etats de la communauté,
- de sécuriser les investissements dans les secteurs de production stratégiques pour la région,

- de répondre aux stratégies commerciales des pays et régions concurrents de l'Afrique de l'Ouest.

Principalement, l'un des objectifs de tarif douanier est de favoriser les produits locaux et protéger l'économie intérieure d'un pays. Le Tarif Extérieur Commun (TEC) est entré en vigueur depuis le 1^{er} Janvier 2000 conformément au règlement 02/97/CM/UEMOA du 28 Novembre 1997 et à présent en 2015 se trouve élargi à l'espace CEDEAO auquel appartient également le Bénin, pays en voie de développement représentant un peu moins de 10% du PIB de l'UEMOA avec un secteur primaire à faible productivité, un secteur secondaire à ses prémices et un taux de pauvreté de 47.3% de sa population en 2012 et une balance commerciale toujours autant déficitaire. Autrement dit, en dépit de l'appartenance du Bénin à l'union UEMOA et l'application du TEC, sa structure économique demeure très peu évoluée et très peu favorable à l'expansion de son commerce.

Il paraît attrayant de s'interroger sur les effets de cet outil tarifaire communautaire sur l'économie des Etats comme le Bénin dont les recettes d'importation fiscales dépendent largement des recettes perçues à l'entrée et qui fondent l'essentiel de la stratégie commerciale sur les différences de politiques commerciales entre notre pays et ses partenaires voisins.

Cependant, depuis janvier 2000, les Etats membres de l'UEMOA expérimentaient déjà le TEC-UEMOA qui a servi de base pour le TEC-CEDEAO même si ce dernier présente plus d'avantages (Soule et Adjovi, 2014). Contrairement aux pays de la CEDEAO, ceux de l'UEMOA dont le Bénin, ont pu d'ores et déjà faire l'expérience d'un Tarif extérieur commun (TEC-UEMOA). Il s'agit là, d'un atout qui pourrait s'avérer utile pour mieux appréhender ce nouvel instrument du commerce international.

Somme toute de ce qui précède et particulièrement en se basant sur les objectifs fondamentaux du TEC listés sus, on se retrouve face à plusieurs interrogations précises par rapport au Bénin après une quinzaine d'années de chevauché du Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA et à l'aube de son histoire dans l'espace CEDEAO :

- Quels ont été les effets du Tarif Extérieur Commun en vigueur dans les pays de l'UEMOA sur les échanges intra-zone du Bénin ?
- Quel impact le Tarif Extérieur Commun a-t-il exercé, au Bénin, sur le commerce communautaire vis-à-vis du commerce extra-communautaire ? Autrement dit, y'a-t-il

eu un détournement des flux commerciaux au profit des pays membres de l'UEMOA ?

Afin de répondre à ces interrogations, la présente étude porte sur le thème : « Effets du Tarif Extérieur Commun sur les Echanges Commerciaux du Bénin : analyse critique ».

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

De façon générale, l'objectif de l'étude est de faire une analyse des effets du TEC sur les flux commerciaux du Bénin.

De façon spécifique il s'agira:

- ✓ De vérifier si le TEC a eu effectivement un impact sur le commerce extérieur du Bénin;
- ✓ De mesurer les effets d'application du TEC-UEMOA sur les échanges commerciaux du Bénin via quelques indicateurs d'analyse macro-économiques reflétant la structure de son commerce extérieur sur une période de 15ans.

3. HYPOTHESES

- H1 : L'application du Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA s'est révélée significative dans les échanges commerciaux du Bénin et, sur une période de 15 ans, a généré des effets de création et de détournement de commerce en faveur du regroupement auquel appartient le pays;
- H2 : Le Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA a renforcé et intensifié les flux commerciaux communautaires du Bénin ainsi que permis une amélioration nette de sa balance commerciale.

4. REVUE DE LITTERATURE

Plusieurs études ont été portées sur les impacts d'accords régionaux ressortissants d'intégration sur les échanges commerciaux. Généralement instauré au sein des unions douanières monétaires ou économiques, ils ont suscités tant d'études théoriques qu'empiriques.

A. Revue théorique

Si pour bien d'auteurs, les effets théoriques du commerce international sont bien identifiés et peu contestés, la compréhension d'un point de vue théorique des impacts de l'union monétaire sur le commerce paraît être une tâche compliquée (Krugman, 1995). Mais cela peut être possible d'un point de vue empirique. Une longue lignée de chercheurs ont participé au développement et à la justification théoriques des modèles de gravité : Linneman, 1966 ; Leamer, 1970 et 1974 ; Anderson, 1979 ; Bergstrand, 1985 et 1989 ; Deardorff, 1995 ; Evennett et Keller 1998. Piermartini et Teh, 2005 citent les travaux plus récents d'Eaton et Kortum, 2002 ; Anderson et Van Wincoop, 2003. Les différences entre les approches théoriques utilisées par chacun d'eux justifient la variété des formes (variables explicatives retenues) des équations de gravité. Toutefois, ils obtiennent tous après démonstration des modèles augmentés du modèle standard.

1) Effets de création de commerce et de détournement de commerce

L'analyse de l'impact des unions douanières sur les échanges se fait en termes de « création » et de « détournement » de commerce, deux notions dues à Viner (1950). D'après Viner lors de la création d'une union douanière, certains biens qui étaient produits dans le pays à un coût élevé seront importés d'un pays partenaire de l'union ayant des faibles coûts de production : c'est la création de commerce. Par contre, certains biens que le pays importait moins chers de pays tiers deviendront plus chers avec l'union douanière, qui se traduit principalement par une préférence communautaire et une discrimination à l'égard des produits importés des pays tiers à cause des droits de porte plus élevés.

Toujours en se référant aux premières théories des unions douanières de Viner on parle de création de commerce lorsque l'adhésion à un air accroît les échanges au sein de la zone sans réduire le commerce entre les pays membres et le reste du monde. En raison d'une substitution de la production nationale par des importations à plus faibles coûts des pays partenaires (réorientation de la production) et d'une augmentation de l'offre globale, la création de commerce accroît le bien être. A l'inverse, il y a détournement de commerce lorsqu'un accroissement du volume des échanges intra-zones est fait aux dépens de commerce avec le reste du monde. Ce phénomène diminue le bien être car, de par leur traitement préférentiel, les importations en provenance de pays membres de la zone intégrée se substituent à des importations moins coûteuses de pays hors zone (Rieber et Tran, 2003).

2) *Modèle économétrique de gravité : un instrument d'analyse des échanges commerciaux*

2.1) **Modèle théorique**

Le modèle de gravité est un outil simple et très efficace pour prédire les volumes de commerce bilatéral. L'application du principe de gravitation aux volumes commerciaux est indubitablement l'une des relations empiriques les plus stables et les plus robustes en économie (Mucchielli et Mayer, 2005).

Le modèle de gravité est une appellation générique de la famille des modèles quantitatifs développés par l'astronome Stewart en 1940. Ce type de modèle, inspiré de la théorie Newtonienne, exprime les flux commerciaux entre deux pays comme étant proportionnels à leurs poids économiques et inversement proportionnels à la distance géographique qui les sépare.

Amélioré depuis lors, le modèle de gravité est passé d'un embarras de pauvreté des fondements théoriques à un embarras de richesse des origines théoriques. En dépit du fait que les discussions continuent, il a été désormais reconnu que les fondements théoriques du modèle de gravité sont justifiés par des considérations microéconomiques (Timbergen, 1962 ; Linneman, 1966 ; Anderson, 1979), par des théories du commerce international (Bergstrand, 1985 ; Deardorff, 1995) et enfin par la nouvelle économie géographique (Stewart, 1940).

Sous sa forme la plus simple généralement appelée standard, le modèle se présente comme suit :

$$X_{ij} = A * (Y_i Y_j)^{\beta_1} * D_{ij}^{\beta_2}$$

Où X_{ij} représente la valeur des flux du commerce entre un pays i et un autre j , Y , leur revenu national, D_{ij} , la distance géographique entre ces pays et A , un coefficient de proportionnalité et, β_1 et β_2 , les élasticités partielles.

Depuis lors, en plus de ces deux variables traditionnelles (le PIB et la distance), ce modèle a été augmenté par d'autres variables afin de prendre en compte certaines spécificités des relations bilatérales. Ce sont, entre autres, le partage d'une frontière terrestre, le fait que le pays soit une île (enclavé) ou pas, le partage d'un même colonisateur, le PIB par tête. Ces variables sont souvent appelées variables de contrôle. Ainsi le modèle augmenté sous sa forme logarithmique devient :

$$\ln(X_{ij}) = \beta_0 + \beta_1 \ln(Y_i Y_j) + \beta_2 \ln(D_{ij}) + \beta_3 \ln(V_{ij})$$

β_0 , β_1 , β_2 et β_3 sont les coefficients finals. β_1 est supposé négatif tandis que β_2 est supposé positif. β_3 est le vecteur de coefficients associé au vecteur V_{ij} représentant les variables de contrôle et variables muettes.

2.2) Les limites du modèle augmenté

Si le succès empirique du modèle de gravité est avéré (Accominotti, 2005), il est important de noter ses limites. En effet, de nombreuses difficultés inhérentes à plusieurs facteurs ont surgi des différents travaux empiriques ; Piermartini et Teh (2005) insistent sur la nécessité de tenir compte de celles-ci dans l'estimation des modèles de gravité ; les principales sont les suivantes :

- l'introduction des variables muettes destinée à capturer les effets des politiques commerciales et d'autres facteurs peut entraîner des problèmes de multicolinéarité, de sorte qu'il apparaisse difficile de mesurer la contribution véritable de chaque variable explicative (les coefficients peuvent être biaisés). Ce problème survient surtout lorsqu'on évalue le modèle en données de panel avec effets fixes individuels ; il convient alors dans ce cas d'éliminer toutes les variables "dummies" qui sont implicitement prises en compte par les effets fixes ;
- l'introduction de ces effets fixes est cependant nécessaire comme le montrent Anderson et Van Wincoop (2003) car ils permettent non seulement de corriger les éventuelles omissions de variables explicatives qui peuvent se traduire sur le plan empirique par une grande part de variabilité due aux résidus, mais également de prendre en compte 'les spécificités inobservables' (Sevestre, 2002) liées à chaque couple de pays; l'estimation en données de panel a ainsi l'avantage de bien prédire les valeurs du commerce.

Généralement, étant donné que l'échantillon pour l'enquête ne fait pas l'objet d'un sondage ; l'impact sur les estimations peut être considérable car pouvant entraîner un biais de sélectivité. L'effet de ce biais peut augmenter avec le nombre de valeurs manquantes de la variable endogène. Aussi rencontre-t-on le problème de « biais de l'échantillon incomplet » (Incomplete Sample Bias). Ce biais provient du fait que si le groupe pour l'enquête est constitué principalement par ceux qui adopte le programme, l'évaluation de l'impact du programme sera incomplète car elle n'aura pas tenu compte des situations de ceux qui ne l'adoptent.

Il convient dans ces cas d'entreprendre les méthodes de correction de ces biais notamment la procédure de HECKMAN (1976) en deux étapes; ce qui permet d'obtenir des estimations sans biais des élasticités partielles (contributions) de chaque variable explicative.

2.3) Compléments pour estimation en données de panel

Modèles à effets fixes

L'estimation en données de panel permet l'introduction d'effets individuels ou temporels, fixes ou aléatoires. Ceux-ci sont en fait des variables dummies destinées à capter certaines caractéristiques individuelles ou temporelles (Sevestre, 2002). Les effets fixes individuels proposés par Anderson et Wincoop, 2003; permettent de prendre en compte les spécificités non observables individuelles et l'effet des variables omises.

La procédure d'estimation en deux étapes d'Heckman

La première étape de cette procédure consiste à tenter d'identifier les sources de différenciation existant entre deux populations, dans notre cas, les pays appliquant le Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA soit l'UEMOA lui-même et les pays qui ne l'appliquent pas. À l'aide d'un modèle probit, il s'agit dans un premier temps d'estimer les effets des différentes variables du modèle sur la variable dépendante (équation de sélection) afin de pouvoir contrôler ces mêmes effets lors de l'estimation du modèle (seconde étape). Au-delà de ces facteurs de biais mesurables, la procédure d'Heckman va plus loin dans l'analyse. Elle autorise l'évaluation des effets non-mesurés par les variables prises en compte sur la variable dépendante. Bien entendu, ces effets n'apparaissent pas dans les coefficients estimés pour les variables explicatives, l'information est donc à rechercher ailleurs (Cette information est disponible dans le terme d'erreur ou résidus contenant les variations « résiduelles » non expliquées par les autres variables du modèle. Les résidus de l'équation de sélection (première étape) correspondant aux effets non-mesurés servent à construire un facteur dit de contrôle du biais de sélection, nommé Lambda et correspondant au rapport inverse de Mill (inverse Mill's ratio). La valeur prise par Lambda pour chaque unité considérée, enquêtée est conservée et ajoutée à l'ensemble des variables disponibles.

La seconde étape de la procédure d'analyse est menée conformément à l'objectif initial, dans notre cas, celle-ci est réalisée à l'aide d'une régression par les moindres carrés ordinaires

(Ordinary Least Squares). Le facteur de contrôle du biais de sélection Lambda est introduit dans la régression en tant que variable explicative additionnelle. Le coefficient estimé pour ce dernier procure ainsi la part des effets de ces caractéristiques non-observées corrélée avec le niveau de notre variable dépendante. On obtient donc pour les autres variables explicatives, des coefficients non-biaisés par les caractéristiques non prises en compte dans le modèle initial.

B. Revue empirique

Durant les décennies récentes, l'impact des unions monétaires sur le commerce a été l'objet de nombreuses études empiriques. Plusieurs auteurs ont utilisé le modèle de gravité pour mesurer l'impact d'une union douanière ou monétaire sur le commerce bilatéral. La plus célèbre étude, ayant fait une évaluation empirique de l'impact de l'union monétaire sur les flux commerciaux, est celle de Rose K. (2000).

Rose (2000) utilise le modèle de gravité augmenté pour estimer les effets des unions monétaires et de la volatilité du taux de change sur le commerce. Il ajoute plusieurs variables dans ce modèle augmenté permettant de prendre en compte, entre autres, les aspects monétaires. En effet, dans ce modèle de gravité du commerce bilatéral, des variables de contrôle telles que le partage d'une frontière commune, un langage commun, des liens coloniaux, l'appartenance à une même zone de libre-échange, etc. sont introduites. L'union monétaire y étant représentée par une variable binaire prenait la valeur 1 ou 0 pour deux pays selon qu'ils appartiennent à la même union monétaire ou pas. Dans cette étude, les coefficients d'intérêt étaient ceux représentant l'effet de l'union monétaire sur les flux commerciaux et mesurant l'impact de la volatilité du taux de change sur le commerce bilatéral. De cette étude, il trouve que l'union monétaire exerce un impact positive sur le commerce international (les pays appartenant à la même union monétaire échange trois fois entre eux que ceux d'unions différentes). Quant à la volatilité du taux d'échange, son influence est négative.

L'article de Rose (2000) a suscité de nombreuses critiques concernant l'ampleur de l'effet de la monnaie commune. Ces critiques ont porté, pour la plupart, sur l'existence de biais dans les résultats notamment un biais d'auto-sélection (Persson, 2001 ; Tenreyro, 2002), un biais d'agrégation (Nitsh, 2004), et un biais de variables omises dû à une corrélation entre des variables explicatives et le terme d'erreur.

Pour Persson (2001), les résultats de l'article de Rose (2000) seraient biaisés à cause de l'existence d'un phénomène d'auto-sélection. En effet, il pourrait exister une corrélation entre l'union monétaire et des déterminants du commerce. Par exemple, des petits ou pauvres pays peuvent commercer davantage entre eux non pas parce qu'ils ont une monnaie commune, mais parce qu'ils partagent des caractéristiques géographiques et culturelles communes. Une telle corrélation, si elle existe, ne permet pas de comparer les pays ayant une monnaie commune aux autres pays de l'échantillon. On ne peut donc pas conclure que l'union monétaire accroît le commerce, toutes choses égales par ailleurs.

Aussi d'après Micco, Stein et Ordoñez (2002), l'un des problèmes constatés dans l'étude de Rose (2000) est que la plupart des unions monétaires dans l'échantillon sont constituées soit par des pays très petits ou pauvres partageant une monnaie commune (comme les pays de la zone CFA en Afrique) soit par des pays très petits ou pauvres adoptant la monnaie des grands pays (comme la Réunion et la France). Selon eux, ces résultats sont difficilement extensibles à des pays plus grands.

Lochard (2005) soutient qu'introduire des variables muettes permettant d'isoler chaque type d'unions monétaires, peut réduire le biais d'agrégation. En procédant ainsi, elle obtient un accroissement du commerce de 238%. Elle conclut alors que l'effet large obtenu par Rose est dû au poids des unions unilatérales dans son échantillon.

En somme, la plupart des études suscitées par les résultats de Rose (2000) ont adopté d'autres méthodologies ayant abouti à des ampleurs plus faibles. Elles restent toutefois unanimes que l'union monétaire accroît le commerce.

L'Afrique Sub-saharienne a été l'objet d'études considérables sur les accords régionaux commerciaux comme centre d'intérêt particulier. La première application à notre connaissance du modèle de gravité aux pays d'Afrique au Sud du Sahara (ASS) est l'œuvre de Foroutan et Prichett (1993). Le but visé par ces deux auteurs était de pouvoir quantifier les échanges potentiels intra-ASS pour les comparer au niveau du commerce observé. Ils parviennent à la conclusion que le niveau des échanges intra-ASS est faible pour des raisons structurelles.

Carrere (2004) évalue l'impact des accords régionaux sur le commerce en Afrique sub-saharienne sur la période 1962-1996 à partir d'un modèle de gravité estimé en panel. Les résultats indiquent que suite à leur mise en œuvre, les accords commerciaux régionaux africains ont été à l'origine d'une augmentation significative des échanges entre les membres.

Elle trouve également que les unions monétaires en vigueur dans la zone CFA ont fortement accru cet effet positif.

N'garesseum (2003), Gbetnkom et Avom (2005) ont étudié l'impact spécifique de l'UEMOA sur le commerce intra-communautaire. Les résultats de ces deux études (en dehors de la différence dans l'échantillon retenu) indiquent que l'intégration régionale accroît substantiellement les échanges entre les Etats membres de l'union après les réformes économiques et que cet accroissement n'est pas seulement dû à un détournement des flux commerciaux au détriment des partenaires hors UEMOA. Ils montrent également l'existence de potentialités commerciales importantes entre les économies de la sous-région. Cependant les données utilisées pour l'étude ne s'arrêtent qu'en 2000.

Agbodji (2007) tente d'isoler les impacts de l'union monétaire et économique sur les échanges intra-UEMOA. A l'aide d'un modèle de gravité dynamique amélioré, il montre que l'appartenance à la zone UEMOA et la mise en œuvre des réformes économiques ont eu des effets significatifs en termes de détournement des importations et des exportations même si les distorsions économiques, considérées comme des incitations aux échanges commerciaux frauduleux, ont significativement réduit les échanges commerciaux bilatéraux dans l'union.

Diop (2007) montre, en contrôlant l'influence des facteurs géographiques et structurels, dans quelle mesure l'existence d'une union monétaire affecte le niveau des échanges intracommunautaires en Afrique de l'Ouest. En utilisant un modèle de gravité sur des données du commerce bilatéral entre les pays membres de la CEDEAO, pour la période 1997-2004, il trouve que les facteurs géographiques et structurels, mais aussi l'appartenance à l'UEMOA, déterminent l'intensité des flux d'échanges bilatéraux en Afrique de l'Ouest. De plus, l'impact de la monnaie commune se traduit par une création nette de commerce. Il conclut donc que l'élargissement de l'UEMOA aux autres pays de la CEDEAO devrait, toutes choses étant égales par ailleurs, accroître considérablement l'intensité des échanges intra-régionaux.

Toutefois, cette étude ne prend pas en compte la période précédant la création de l'UEMOA pour des fins de comparaison.

Masson et Patillo (2004) utilisent un modèle de gravité pour évaluer l'impact de la CMA sur le commerce bilatéral entre l'Afrique du Sud et chacun des autres pays de la zone. Dans ce modèle, ils incluent comme variables explicatives, le produit des PIB réels des deux pays en niveau et par tête, la distance les séparant et le produit de leurs superficies. En plus de ces variables, les variables muettes suivantes sont incluses : l'appartenance à une zone de libre échange ou une union monétaire, une langue commune, partage de frontière terrestre ou de colonisateur.

Si la plupart des études empiriques ayant utilisé le modèle de gravité s'intéresse à l'impact global des unions monétaires ou douanières sur l'ensemble de la période d'étude, Micco et al (2002) font une évaluation de l'impact de l'Union Monétaire Européenne sur le commerce année par année. Pour cela, ils procèdent à une analyse transversale en estimant l'équation de gravité (en panel incluant des variables de contrôle) année par année à l'aide des moindres carrés ordinaires. La variable EMU prend la valeur 1 si le couple de pays appartient à l'union monétaire européenne (EMU en anglais) même pour les périodes précédant la mise en place de l'Union Monétaire Européenne, et 0 sinon. Le but de ces auteurs est de suivre la valeur du coefficient de cette variable à travers le temps. Si l'EMU avait un impact sur le commerce bilatéral, son coefficient allait croître après sa mise en place.

Piermartini et Teh (2005) soulignent qu'un manque de fondements théoriques solides serait préjudiciable et estomperait la crédibilité du modèle ; l'omission de variables explicatives et une mauvaise spécification entraîneraient un biais énorme et l'arbitraire dans les estimations.

Selon Gbetnkom (2004), dans une récente approche de justification des modèles de gravité , Anderson et Van Wincoop (2003) introduisent les prix relatifs (indices de prix) sans lesquels il y aurait une erreur de spécification et ont particulièrement insisté sur l'importance de ce point qui leur a permis de résoudre le fameux problème de l'effet-frontière entre les Etats-Unis et le Canada communément connu sous l'appellation '*puzzle de McCallum*'. Cependant, au vue de nombreuses difficultés de prises en compte de ces variables devant capturer les prix sur le plan pratique, Anderson et Van Wincoop proposent qu'une solution alternative et valable serait l'introduction lors des estimations économétriques d'effets fixes dans le modèle estimé en données de panel.

Fontagne et al. (2001) montrent par exemple qu'une estimation du modèle de gravité entre économies hétérogènes comprenant par exemple les pays en développement et les pays industrialisés déboucherait sur des résultats erronés. De même, si l'échantillon d'estimation ne comprenait que les pays industrialisés (l'auteur prend le cas des pays de l'OCDE), il serait impossible d'utiliser les élasticités obtenues en dehors de cet échantillon. Il est ainsi mis en exergue la nécessité de disposer d'un échantillon de pays assez homogène et conforme à l'étude ; Piermartini et Teh (2005) admettent d'ailleurs à cet effet le principe général selon lequel les résultats de chaque étude empirique dépendent de la méthodologie et des données utilisées. Pour le cas des modèles de gravité, l'échantillon de pays, la taille, les variables retenues, la qualité des données et surtout les procédures d'estimation influencent les résultats

obtenus. La plus grande attention doit donc être portée dans une telle entreprise afin d'assurer la robustesse des résultats.

Anderson et Van Wincoop (2003) proposent pour résoudre l'omission des valeurs explicatives, l'introduction d'effets fixes individuels dans un modèle estimé en données de panel afin de capturer non seulement ces variables omises mais aussi les facteurs *non observables* liés à chaque couple de pays. Concernant le problème du biais de sélection dû à plusieurs causes (sélection non aléatoire, endogénéité des variables explicatives, données manquantes, etc.), la méthode d'estimation en deux étapes de Heckman s'avère adéquate puisqu'elle permet d'introduire un facteur de correction (inverse du ratio de Mills ou Lambda) dans la régression, facteur sans lequel les estimateurs des moindres carrés ordinaires (MCO) seraient fortement biaisés et qui peut aussi prendre en compte l'effet des variables omises. Cette dernière procédure se rapproche un peu du modèle Tobit utilisé par Foroutan et Pritchett (1993) et même par Gbetnkom (2004).

SECTION 2 : METHODOLOGIE DE RECHERCHE

La méthodologie ici se basera essentiellement sur une approche quantitative pour mesurer l'effet réel de l'application du TEC sur les échanges commerciaux du Bénin.

Il existe plusieurs techniques et méthodes d'évaluation des échanges régionaux ou accords régionaux.

Au plan quantitatif l'impact d'un accord peut se mesurer en termes de création et de détournement de commerce (effet sur les échanges) ou en termes de perte ou de gain de recettes (effet sur les finances publiques), etc. Dans la littérature, les auteurs utilisent généralement soit des modèles économétriques, des modèles de simulation d'équilibre général calculable ou encore calculent certains indicateurs (comme par exemple les élasticités-revenu des importations leur permettant de quantifier l'impact des accords).

Dans le cas des modèles économétriques, certains auteurs (Ballogoun, 2000; Deguenon et Tamadaho, 2010) préconisent ou utilisent un test de stabilité des paramètres d'estimation dans le temps (test de Chow) pour voir s'il y a eu un changement structurel après l'instauration de l'accord sur les modèles d'importation et d'exportation et dans ce cas les changements des coefficients traduisent l'impact de l'accord. D'autres (N'garesseum, 2003 et Gbetnkom et Avom, 2005; Bezeme, 2007) utilisent un modèle de gravité pour quantifier

directement les créations et détournements de trafic à l'aide de variables muettes introduites dans le modèle.

Plusieurs travaux effectués (Mukherjee et Robinson, 1996; Cassim et Hartzenburg, 1997; Carrere, 2002) conduisent pour la plupart à des résultats appréciables confirmant l'avantage du modèle de gravité par rapport aux autres méthodes.

Par ailleurs, le suivi d'indicateurs macroéconomiques d'analyse des échanges commerciaux tels que le taux d'intensité et le degré d'ouverture et bien d'autres, s'avère aussi utile dans l'étude d'impact des accords de commerce.

▪ *Procédure de vérification de l'hypothèse 1*

Dans cette partie, il sera question de préciser la méthode d'analyse, la procédure d'estimation du modèle et les variables choisies ainsi que leurs sources pour justifier l'hypothèse n°1.

1. Méthode d'analyse

Dans le cadre de cette étude, l'utilisation d'un modèle de gravité nous offre un triple avantage :

- ❖ Il constitue une norme de référence pertinente pour l'évaluation des effets des accords régionaux (en prédisant quel aurait dû être le commerce bilatéral en leur absence) ;
- ❖ L'introduction de variables muettes dans ce modèle permet de quantifier directement les créations et détournements de trafic suite à la mise en place d'un accord au sein des unions douanières. Ainsi, il nous est possible d'isoler les caractéristiques inobservables d'un couple de pays qui peuvent influencer son commerce bilatéral (comme le partage d'une langue commune, de liens historiques,...) ;
- ❖ L'analyse du commerce potentiel.

Etant donné qu'aucune des études faites sur le TEC-UEMOA et dont nous avons connaissance n'a utilisé le modèle de gravité pour évaluer les effets de création et de détournement de commerce spécifiquement sur le commerce extérieur du Bénin, nous utiliserons cette méthode pour voir s'il a eu effectivement un changement dans la structure du commerce après l'application du TEC (apparition d'effets régionaux). L'hypothèse n°1 de l'étude sera ainsi vérifiée.

2. *Choix des Variables*

La revue de littérature a mis en exergue les principales variables utilisées dans la plupart des travaux empiriques pour l'estimation des modèles de gravité. Le modèle de cette étude prend en compte variables suivantes définies comme suit :

- X_{ij} est le commerce bilatéral. Nous utiliserons ici les données des exportations du pays i vers le pays j (les flux commerciaux peuvent être mesurés soit par les exportations, soit par les importations et ici, nous utiliserons simplement les statistiques des exportations, plus complètes et faciles à obtenir) ;
- Y_i et Y_j sont les PIB respectifs des pays i et j . Le PIB du pays exportateur mesure l'offre et celui du pays importateur la demande (CEPII, 2002); en effet, un PIB élevé accroît la disponibilité de biens à exporter, et indique un pouvoir d'achat élevé et une aptitude à absorber des quantités d'importations importantes (Gbetnkom, 2004) ;
- y_i et y_j sont respectivement le PIB par tête des pays i et j ;
- D_{ij} représente la distance séparant les capitales économiques des deux pays i et j . Option faite suivant la logique que la majeure partie des échanges (formels) se fait en effet entre les capitales économiques. Cette variable mesure le coût des échanges. C'est donc une barrière artificielle et son effet attendu est négatif;
- Sup_i et Sup_j sont respectivement les superficies des pays i et j ;
- $Tecuem_{ij}$ est la variable muette prenant la valeur 1 si le pays i et le pays j appliquent le TEC-UEMOA de l'union douanière à la date considéré et 0 sinon. Elle permet de capter les effets de l'application du TEC se rapportant ainsi aux échanges communautaires du Bénin au sein de l'UEMOA. Elle estimera ainsi le surplus commercial créée par la mise en vigueur du TEC ;
- $Uemo_{ij}$ est la variable muette prenant la valeur 1 si le pays partenaire appartient à la zone UEMOA et 0 sinon. Elle nous permettra de saisir la spécificité des échanges du Bénin avec le reste du monde (pays hors UEMOA) c'est-à-dire de capter les effets sur le détournement des flux commerciaux.

ε_{ij} est le terme d'erreur. $\beta_0, \beta_1, \beta_2, \beta_3, \beta_4, \beta_5,$ et β_6 sont les paramètres du modèle. i étant l'indice du pays exportateur et j celui du pays importateur.

Les signes attendus de ces coefficients sont résumés dans le tableau suivant :

Coefficients	β_0	β_1	β_2	β_3	β_4	β_5	β_6
Signes attendus	+	+	+	-	-	+/-	+/-

3. Spécification empirique du modèle

Après inspiration des principaux travaux mentionnés dans la revue de littérature et en fonction des objectifs fixés pour cette étude, le modèle de gravité augmenté de cette étude est spécifié comme suit :

$$\ln(X_{ij}) = \beta_0 + \beta_1 \ln(Y_i Y_j) + \beta_2 \ln(y_i y_j) + \beta_3 \ln(D_{ij}) + \beta_4 \ln(\text{Sup}_i \text{Sup}_j) + \beta_5 \text{TecUem}_{ij} + \beta_6 \text{Uemo}_{ij} + \varepsilon_{ij}$$

4. Procédure d'estimation et Outil d'analyse

La méthode de sélection, l'omission de variables explicatives, les données manquantes ou censurées ou même l'endogénéité de certaines variables explicatives (corrélation avec le terme d'erreur) ainsi que l'omission des variables explicatives sont autant de problèmes généralement rencontrés lors des estimations des modèles de gravité, et de ce fait, il faut en tenir grand compte en envisageant les méthodes d'estimation les plus adéquates.

Nous utiliserons pour l'estimation la méthode en deux étapes de HECKMAN; ce qui permettra d'obtenir des estimations sans biais des élasticités partielles (contributions) de chaque variable explicative. L'estimation se fera à l'aide du logiciel économétrique STATA 12 dont est préprogrammée la procédure d'Heckman et qui de plus performe en option les problèmes statistiques rencontrés (hétéroscédasticité, multicollinéarité et même l'autocorrélation des termes d'erreurs et l'endogénéité des variables).

5. Echantillon et sources des données collectées

5.1 Choix de l'échantillon

Le modèle de gravité étant un modèle de commerce bilatéral qui fait intervenir des variables macroéconomiques, il est nécessaire pour l'estimer de disposer d'un échantillon de pays ainsi que des données à la fois bilatérales et individuelles sur cet ensemble de pays. Le choix de l'échantillon et de sa taille dépend en grande partie de la disponibilité et l'accès aux données. Pour pallier au problème du biais dit de sélection, la méthode la plus employée consiste à avoir recours à un groupe de pays qui présente certaines des caractéristiques qui distinguent le groupe étudié des pays appartenant au groupe de contrôle. Ceci permettra de limiter le biais dit de sélection.

Nous disposons ainsi dans notre base de données de deux groupes distincts :

1. Les huit (08) pays de l'UEMOA
2. Les sept (07) autres Etats de la CEDEAO puisque tous les pays de l'UEMOA appartiennent à cet accord régional auxquels avons-nous ajouté en plus du Japon, du Canada et des Etats-Unis, certains pays de l'UE compte tenu du volume de leurs échanges avec l'UEMOA.

La liste détaillée des pays de l'échantillon est reportée en annexe.

5.2 Source des données collectées

Les flux de marchandises de i vers j (*ici données du commerce extérieur des 33 pays de l'échantillon*) mesuré par le niveau des exportations proviennent de la base de données COMTRADE de l'Organisation des Nations Unies à travers le système World Integrated Trade System (WITS) conçu par la Banque mondiale et la CNUCED. Elles ne sont donc pas exhaustives et exemptes d'inexactitudes. De plus, il existe de nombreuses lignes de flux manquants. Ces données sont disponibles sur la période de 1996 à 2014, ce qui nous permet d'envisager les estimations en coupe transversale et/ou en données de panel.

Les superficies (en Km²) des pays sont issues de la base de données de Andrew K. Rose par Internet, sur son site web : <http://faculty.hass.berkeley.edu/arose>. Les produits des superficies effectuées sont reportés en annexes.

La taille des économies mesurées par leurs produits intérieurs bruts respectifs (PIB) et les PIB par tête exprimés en dollars courants sont mise à disposition par la Banque mondiale sur son site web donnees.banquemondiale.org.

Concernant la distance géographique entre les principales villes (capitales économiques) des pays exportateurs et importateurs, les données sont celles mises à disposition par le Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII) (fichier `dist_cepil.xls` téléchargeable).

- **Procédure de vérification de l'hypothèse 2**

1. Technique d'analyse

Ici la démarche sera de procéder à l'étude de l'évolution de quelques indicateurs d'analyse macro-économiques reflétant la structure des échanges commerciaux du Bénin au plan intra-communautaire et extra-communautaire calculés sur la période avant et après l'adoption du TEC. Ceci nous permettra de voir la progression nette du commerce béninois et si les flux commerciaux du pays ont été renforcé et intensifié, autrement dit de procéder à la vérification de l'hypothèse n°2.

Nous calculerons les taux d'intensité des échanges, les degrés d'ouverture sur l'union à l'exportation puis à l'importation et la balance commerciale intra-communautaire annuellement sur la période de 1996 à 2014.

- Pour le calcul des taux d'intensité, la formule suivante sera utilisée :

$$T_t = \frac{\text{Volume des échanges intracommunautaires du Bénin à l'année } t}{\text{Volume total des échanges du Bénin à l'année } t}$$

- Pour le calcul des degrés d'ouverture sur l'union à l'exportation et à l'importation, nous utiliserons les formules suivantes :

$$D^{\circ}X_t = \frac{\text{Volume des exportations intracommunautaires du Bénin à l'année } t}{\text{Volume des exportations totales du Bénin à l'année } t}$$

$$D^{\circ}M_t = \frac{\text{Volume des importations intracommunautaires du Bénin à l'année } t}{\text{Volume des importations totales du Bénin à l'année } t}$$

- Pour le calcul de la balance commerciale du Bénin :

$$BC = \text{Exportations à l'année } t - \text{Importations à l'année } t$$

$$BC_{intra} = \text{Exportations intra-communautaires} - \text{Importations intra-communautaires}$$

Partant de ces résultats, nous procéderons au calcul des moyennes arithmétiques de chacun de ces indicateurs sur chaque sous période 1996-1999 (avant TEC) et 2000-2013 (période TEC).

La comparaison de ces moyennes nous permettra de vérifier l'hypothèse 2.

En effet :

- Si la moyenne arithmétique du taux d'intensité des échanges communautaires de la période sous application du Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA est supérieure (respectivement inférieure) à la moyenne arithmétique du taux d'intensité des échanges communautaires de la période avant son adoption, alors le TEC aura permis (respectivement n'aura pas permis) un accroissement des échanges intracommunautaires du Bénin ;
- Si les moyennes arithmétiques du degré d'ouverture sur l'Union à l'exportation et à l'importation au cours de la période de l'application du TEC sont supérieures aux moyennes respectivement correspondantes de la période d'avant-TEC, ceci voudra signifier que le TEC-UEMOA durant son application a permis au marché béninois d'être plus ouvert à l'exportation et à l'importation sur le marché communautaire UEMOA que par le passé. Dans le cas contraire, ce sera donc la conclusion d'une diminution des échanges du pays avec la communauté.
- Si la moyenne arithmétique de la balance commerciale de la seconde période notamment celle allant de 2000 à 2014 est comparativement supérieure à celle de la période de 1996 à 1999 alors le TEC aura contribué à l'amélioration de ce solde (ou à l'obtention d'un solde moins déficitaire) ; sinon sa dégradation.

En conclusion, l'hypothèse 2 sera validée si et seulement si nous débouchons au cas où toutes les moyennes arithmétiques calculées de la période sous application du TEC sont supérieures à celles correspondantes de la période avant son application à l'exception de celle de la balance commerciale. Dans ce cas alors le TEC aura, toute chose égale par ailleurs, renforcé et intensifié les flux commerciaux communautaires du Bénin ainsi que conduit à une amélioration nette de sa balance commerciale.

2. Sources des données utilisées

Les données utilisées proviennent de l'INSAE. Et, pour acquérir les données manquantes à cette base, vient rencherir les informations mises à disposition par l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine sur le commerce.

CHAPITRE II : PRESENTATION DE L'UEMOA, DE LA CEDEAO, ET EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DU BENIN

SECTION 1 : PRESENTATION DES ENTITES

1. Contexte général : Le Bénin

Le Bénin, peuplé de 10,1 millions d'habitants, appartient au groupe des pays les moins avancés PMA, avec un PIB par habitant en PPA de 1 700 dollars US environ en 2012. Pays membre de la Zone franc, le Bénin représente un peu moins de 10% du PIB de l'UEMOA. En termes d'indice de développement humain (IDH) il se classe au 166ème rang sur 187 du rapport PNUD 2012. Le Bénin est classé 167ème sur 185 du rapport « Doing business » 2014.

Sur le plan économique, le Bénin possède une structure sectorielle qui a peu évolué et est peu favorable à l'expansion du commerce.

En effet :

- le secteur primaire à faible productivité, représenterait 35,9% du PIB et 48% de la population active en 2012. Le pays dispose d'un potentiel agricole considérable (20% seulement des terres arables sont exploitées) et les rendements agricoles présentent des marges considérables d'augmentation;
- le secteur secondaire embryonnaire représenterait 6,4% du PIB en 2012. Les principales industries sont la production de ciment et l'agro-alimentaire. Les industries manufacturières occupent une place très réduite;
- le secteur tertiaire hypertrophié, directement et indirectement lié à l'activité portuaire, est particulièrement important. Il représente officiellement 57,7% du PIB 2012, mais plus en tenant compte du secteur informel. Il existe en effet une économie parallèle de grande ampleur, centrée sur les réexportations, notamment à destination du Nigeria.

Sa position géographique au carrefour des échanges régionaux lui octroie une large ouverture sur le marché international et une position idéale par rapport aux grands marchés régionaux.

2. Présentation de l'UEMOA

En réponse à la crise économique profonde dans laquelle les économies nationales ont été plongées, les Etats membres de la CEAO, également membre de l'UMAO ont, dès 1990, manifesté leur volonté d'approfondir leur intégration économique en complément de l'union monétaire.

Avec l'effondrement des cours des principales matières premières d'exportation et l'appréciation réelle du FCFA qui est la monnaie communautaire, il était devenu impératif que les mécanismes de régulation monétaire devraient être complétés par des réformes économiques pour assurer la cohésion de l'Union et lancer les bases d'une croissance durable.

C'est ainsi que le Gouverneur de la BCEAO a reçu mandat des Chefs d'Etat de l'UMOA de mener la réflexion sur l'intégration économique et de préparer un traité dans ce sens. Ainsi,

L'UEMOA a été créée par le Traité signé à Dakar le 10 janvier 1994 par les Chefs d'Etat et de Gouvernement des sept pays de l'Afrique de l'Ouest ayant en commun l'usage d'une monnaie commune, le Franc CFA (Communauté Financière Africaine).

Regroupant huit (08) pays de l'Afrique de l'Ouest (Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo), l'UEMOA constitue un prolongement de l'Union Monétaire Ouest Africain (UMOA) et a pour mission et objectifs principaux:

- de renforcer la compétitivité des activités économiques et financières des Etats membres dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé.
- d'unifier les espaces économiques nationaux, pour transformer l'Union en un marché porteur et attractif pour les investisseurs.
- d'assurer la convergence des performances et des politiques économiques des Etats membres par l'institution d'une procédure de surveillance multilatérale.
- de créer entre Etats membres un marché commun basé sur la libre circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux et le droit d'établissement des personnes exerçant une activité indépendante ou salariée, ainsi que sur un tarif extérieur commun et une politique commerciale.

- d'instituer une coordination, et éventuellement, de politiques communes notamment dans les domaines suivants : ressources humaines, aménagement du territoire, agriculture, énergie, industrie, mines, transport, infrastructures et télécommunication.
- d'harmoniser, dans la mesure nécessaire au bon fonctionnement du marché commun, les législations des Etats membres et particulièrement le régime de la fiscalité.

Structure du TEC-UEMOA

Adopté le 28 novembre 1997, le Tarif Extérieur Commun est entré en vigueur depuis janvier 2000. Il se caractérise, entre autres, par la simplification des systèmes tarifaires en vigueur dans l'Union et son ouverture sur l'économie mondiale.

Catégories	Produits	Droits de douanes
0	Biens sociaux essentiels	0%
1	Biens de première nécessité, matières premières de base, biens spécifiques, intrants spécifiques	5%
2	Produits intermédiaires	10%
3	Biens de consommation finale et tous autres produits non mentionnés ailleurs	20%

L'architecture du TEC comprend trois droits et taxes à caractère permanent et deux taxes temporaires.

Le Droit de Douane, fixé à 20% au maximum, la Redevance Statistique de 1% et le Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS) de 1% constituent les droits et taxes à caractère permanent.

Les taxes non permanentes sont la Taxe Dégressive de Protection (TDP) et la Taxe Conjoncturelle à l'Importation (TCI). Elles sont destinées à apporter une protection complémentaire aux filières affectées par la réforme.

* la Taxe Dégressive de Protection (TDP), destinée à compenser de façon temporaire (quatre ans), une baisse importante de la protection tarifaire liée à la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun. Elle concerne les produits industriels et de l'agro-industrie dans des branches d'activité déterminées. Son taux minimum a été fixé à 10% et le taux maximum à 20% à partir d'un seuil de déclenchement convenu;

* la Taxe Conjoncturelle à l'Importation (TCI), destinée à amortir les effets de variation des prix internationaux sur la production communautaire. Elle est applicable à des produits agricoles. Sa mise en œuvre est liée à un prix de déclenchement calculé à partir d'une comparaison des prix internationaux des produits considérés et des valeurs CAF d'importation de ces mêmes produits. Un taux fixe de 10% a été retenu.

Le dispositif comprend par ailleurs un système de valeur de référence sur certains produits, pour, notamment, lutter contre le dumping, les subventions et les variations erratiques des cours mondiaux.

Les effets attendus:

Une protection effective et positive à chaque produit, dans la perspective de favoriser les secteurs productifs industriels et la lutte contre les détournements de trafic, en vue de l'augmentation des transactions commerciales du Bénin en provenance de la zone UEMOA ainsi qu'une réduction des échanges avec les pays tiers.

3. Présentation de la CEDEAO

Créée le 28 Mai 1975, la CEDEAO est une organisation intergouvernementale de l'Afrique de l'Ouest. Elle vise principalement la promotion de la coopération et de l'intégration et milite pour la création d'une union économique et monétaire ouest-africaine. La CEDEAO compte aujourd'hui quinze Etats membres regroupés en deux principales zones monétaires. Ce sont les huit pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo), les six pays de la Zone Monétaire Ouest Africaine ZMAO (Gambie, Ghana, Guinée-Conakry, Nigeria, Liberia, Sierra-Leone) et le Cap-Vert.

A travers ses objectifs, la CEDEAO se dégage plusieurs missions qui peut être présentées de la manière suivante :

- coordonner les stratégies de développement dans les pays membres,

- favoriser la libre circulation des biens et des personnes entre les pays membres, construire des infrastructures régionales de transport et de communication pour permettre la libre circulation des personnes et des biens,
- éliminer progressivement les droits de douanes entre les pays membres,
- créer une union économique et monétaire et promouvoir le secteur privé, l'égalité et l'indépendance des Etat membre, la solidarité et l'autosuffisance collective, la coopération inter-Etat, l'harmonisation des politiques et l'intégration des programmes, le maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité régionale par la promotion et le renforcement des relations de bon voisinage.

Structure du TEC-CEDEAO

Le principe de base ayant servi à l'élaboration du Tec est celui consistant à fixer des taux de droits de douane qui augmentent en fonction du degré d'ouvrison des produits. Le taux le plus élevé s'applique aux produits finis. Les biens intermédiaires sont taxés à des taux moyens et les matières premières sont les plus faiblement taxées. Outre ce principe, les produits essentiels sont exonérés ou taxés à un taux faible. De même, les biens d'équipement sont taxés à un faible taux dans le but d'encourager les investisseurs. L'objectif de cette structure tarifaire est d'encourager l'importation des matières premières et de décourager les importations des produits transformés.

Catégories	Produits	Droits de douanes
0	Biens sociaux essentiels	0%
1	Biens de première nécessité, matières premières de base, biens spécifiques, intrants spécifiques	5%
2	Produits intermédiaires	10%
3	Biens de consommation finale et tous autres produits non mentionnés ailleurs	20%
4	Produits sensibles ou stratégiques	35%

- La Redevance Statistique (RS) est de 1% applicable à tous les produits, y compris ceux exonérés de droits de douane ;

- Le Prélèvement communautaire de solidarité: 0,5 %

La Taxe Dégressive de Protection de la CEDEAO, destinée à protéger les productions locales d'une concurrence déloyale ;

La Taxe de sauvegarde de la CEDEAO ; surtaxe temporaire destinée à protéger les productions locales contre les fluctuations de prix et une forte augmentation des importations.

Outre plus, la session extraordinaire du Conseil des Ministres de la CEDEAO du 30 septembre 2013 a prévu la mise en place d'autres mesures d'accompagnement visant la protection des secteurs agricole, manufacturier et industriel, susceptibles de faire face à une concurrence déloyale des importations consécutive à l'application du TEC-CEDEAO. Il s'agit de la Taxe d'Ajustement à l'Importation (TAI) et de la Taxe Complément de Protection (TCP). La TAI offre aux États membres la latitude de s'ajuster progressivement au Tec durant une période de cinq (5) ans. La TCP, quant à elle, vise à corriger une éviction des produits locaux par des importations, éviction tributaire des effets de quantité ou de prix sur le marché international.

SECTION 2 : Echanges commerciaux du Bénin

D'après le dictionnaire de l'économie de Larousse 2014, le commerce international est le commerce entre nations, par opposition au commerce intérieur, qui concerne les résidents d'un même pays. C'est aussi la notion économique qui décrit les importations et exportations des produits et services que réalise un pays avec les autres. Le commerce d'une nation peut être distingué en commerce intérieur et en commerce extérieur.

Dans l'optique de présenter de le commerce extérieur du Bénin, référons nous aux statistiques d'importations et d'exportations du Bénin.

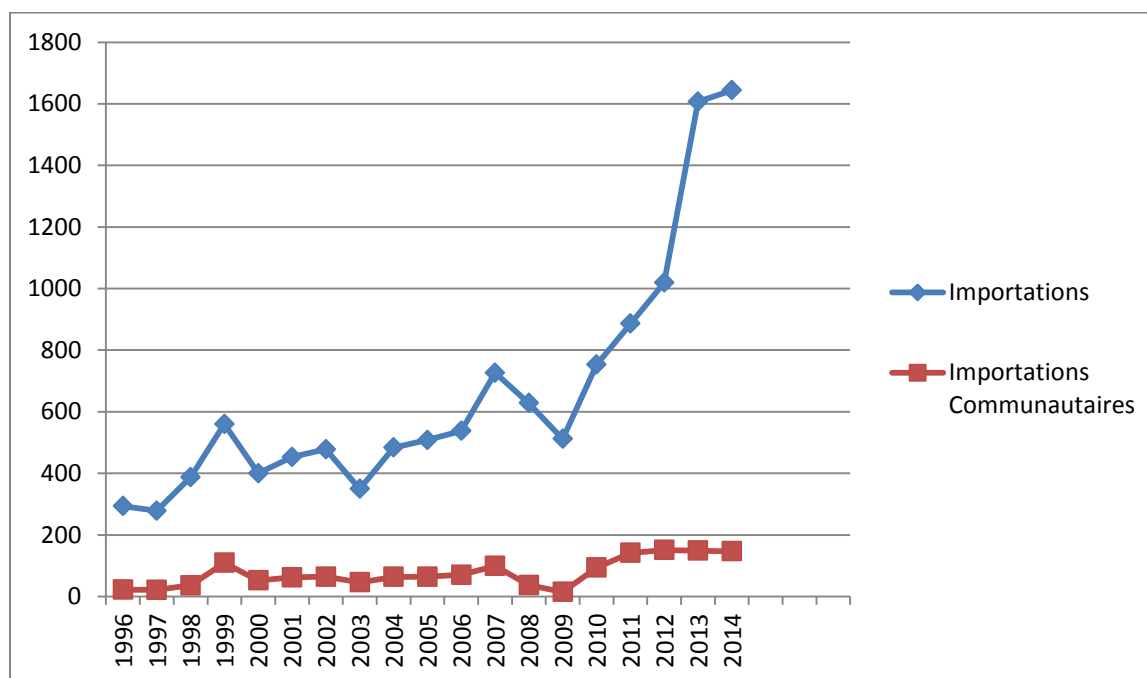
1. Les importations

L'importation est généralement définit comme l'action de faire entrer dans un pays des produits soumis ou non aux tarifs douaniers. En termes économiques, c'est une activité qui

consiste en l'achat de biens et services à l'extérieur d'un pays pour la satisfaction de la demande intérieure.

Le Bénin pays de l'Afrique de l'Ouest a connu d'année en année une augmentation de ses importations passant d'environ un chiffre de 84,6 milliards de francs CFA en 1996 à 1644 milliards de franc CFA en 2014 comme l'illustre le graphique ci-après.

Graphique N°2.1 : Evolution des importations totales et communautaires du Bénin de 1996 à 2014.



Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de la commission UEMOA.

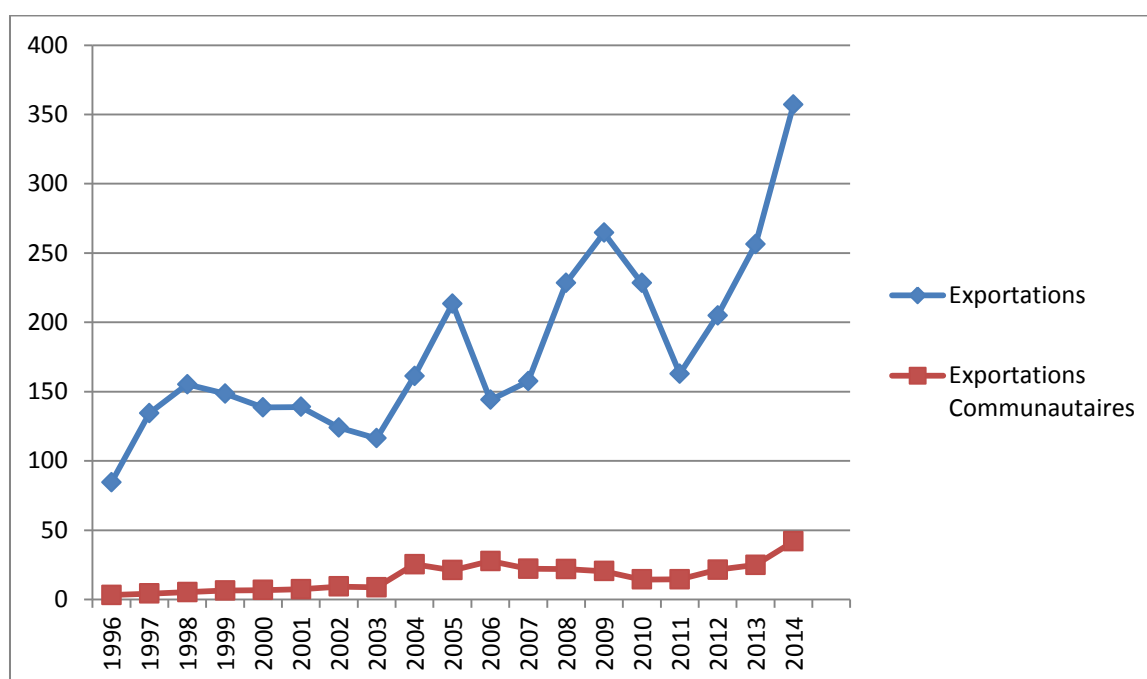
Comme il est permis de constater, le graphique sus présente l'évolution des importations béninoises au plan mondial et au plan intracommunautaires, la courbe communautaire étant largement en dessous de celle décrivant les importations totales. Ainsi, le graphique présente une allure croissante d'année en année avec des endroits de chutes notamment en 2003 et en 2009 permettant d'observer entre 1996 à 2010 une évolution croissante en dents de scie. Aussi à partir de 2010, on observe une forte pente marquant une croissance rapide des importations totales du Bénin de 2010 à 2014 (le plus haut pic obtenue pour l'année 2014). Les importations de produits étrangers n'ont alors cessé de s'accroître après l'année 2009.

2. Les exportations

Se définissant comme l'action de transporter hors d'un état des produits du sol ou de l'industrie dans un processus de vente, les exportations constituent un portail de rentrée de devises à l'intérieur d'un pays.

Le Bénin a connu des mouvements d'exportations comme le montre le graphique ci-après.

Graphique N°2.2 : Evolution des exportations totales et communautaires du Bénin de 1996 à 2014



Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de la commission UEMOA.

Ce graphique présente deux courbes dont la seconde (celle communautaire) montre une certaine stabilité sur la période 1996-2013 et des variations brusques des échanges d'exportations béninoises au sein de l'union UEMOA dès 2003 à 2014.

CHAPITRE III : PRESENTATION DES RESULTATS

Ce chapitre présente les résultats des différentes analyses économétriques et descriptives dans l'optique de la validation des hypothèses de l'étude initialement émises.

SECTION 1 : VERIFICATION DE L'HYPOTHESE I**1. Estimation et qualité du modèle**

Sur la base des données recueillies et en étant fidèle à la méthodologie définie, la procédure d'estimation de Heckman en deux étapes effectuée via STATA 12 a permis d'estimer l'équation de gravité. Les résultats de cette estimation sont consignés dans le tableau ci-dessous et les détails relatifs figurent en annexe.

Tableau N°3.1 : Coefficients de régression du modèle par la méthode Heckman two-step

Variables	Coefficients	Statistique t	
		p-values	Valeurs critiques
Constante	2,330375	0,58	0,56
lnYiYj	0,4226436	2,10	0,036
lnyiyj	1,183058	11,66	0,000
lnSupiSupj	0,6490655	2,70	0,007
Indij	-0,0215115	-0,15	0,877
tecuemij	1,282328	7,59	0,000
uemoij	-0,6473736	-3,87	0,000
Lambda	4,292484	1,76	0,079

Wald chi2(6) = 278.06

Prob > chi2 = 0.0000

Ce modèle, estimé sous le logiciel STATA (qui performe en option les problèmes statistiques rencontrés: hétéroscédasticité, multicollinéarité et même l'autocorrélation des termes d'erreurs

et l'endogénéité des variables), est globalement significatif et bien spécifié au vu de la statistique de Wald ($\text{Prob} > \text{Chi}^2$). L'analyse de la significativité individuelle des coefficients du modèle effectuée en utilisant la statistique de Student (au seuil de significativité à 5% ici) directement fournie par STATA 12 montre qu'à l'exception de la variable de la distance entre capitales, toutes les autres variables du modèle ont des coefficients significatifs (l'hypothèse de significativité de la variable est retenue lorsqu'au seuil considéré, la valeur de la statistique de Student estimée est supérieure à celle de rejet tabulée par Student). Notons aussi que le coefficient du ratio de Mills (λ) est également significatif montrant ainsi qu'il y a eu correction du biais de sélection dû aux nombreuses données manquantes.

2. Analyse et interprétation économique des résultats

Pour la période de cette étude (2000-2014), l'estimation du modèle présente plusieurs variables avec les signes attendus pour la plupart.

Les coefficients des variables traditionnelles du modèle de gravité ont tous les signes attendus et sont statistiquement significatifs à l'exception de la distance. Elle n'est pas statistiquement significative mais a le signe négatif économiquement attendu. En effet, selon la théorie de base du modèle de gravité, la distance agit négativement sur les exportations. La distance est un facteur statique influençant négativement les échanges.

Le modèle ayant été spécifié en logarithme, les coefficients obtenus peuvent être interprétés en termes d'élasticités des échanges. Ainsi notons qu'une variation de 10% du produit intérieur brut (PIB) accroît les exportations d'environ 4,2% ou qu'une variation de 10 % des superficies des pays permis un accroissement de 6,4%.

A propos de la variable d'intérêt « $Tecuem_{ij}$ » destinée à capter l'effet de surplus commercial ou de création de commerce induit suite à la mise en vigueur du Tarif Extérieur Commun, elle est significative. Ce qui montre que le Tarif extérieur commun (TEC) a un impact positif sur le commerce à l'intérieur de la sous-région. A plus forte raison que, toute chose étant égale par ailleurs, le niveau du commerce des pays membres a augmenté de 03,60 fois [expo (1,28)]. Ce résultat est sous une logique similaire à celui de Bezeme (2007) sur la période 2000-2005 qui a trouvé un coefficient significatif et positif, l'interprétant comme une mesure de création effective de courants d'échanges additionnels au sein de la communauté.

La seconde variable d'intérêt de cette étude, la variable «*Uemo_{ij}* » destinée à capter le détournement des échanges, a son coefficient négatif et statistiquement significatif. De ce résultat, on ne peut conclure sans ambiguïté à un détournement de commerce au profit de la communauté d'autant plus que le signe négatif du coefficient traduit le contraire d'un accroissement du volume des échanges intracommunautaires aux dépens du commerce avec le reste du monde.

3. Validation de l'hypothèse N°1

A l'analyse des résultats, nous pouvons conclure dans l'ensemble que la régression a permis d'avoir une idée nette des effets du TEC. L'application du Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA s'est révélé significative dans les échanges commerciaux du Bénin et, sur une période de 15 ans, a généré des effets de création et mais pas de détournement de commerce en faveur du regroupement auquel appartient le pays.

SECTION 2 : VERIFICATION DE L'HYPOTHESE II

1. Analyse descriptive

En accords avec la méthodologie définie, les tableaux 1 et 2 ci-dessous présentent un récapitulatif des données macro-économiques des échanges commerciaux du Bénin à l'exportation et à l'importation, par rapport au monde et par rapport à l'UEMOA sur les périodes respectivement 1996-1999 et 2000-2014, avec quelques indicateurs d'analyse macroéconomique.


							Indicateurs d'Analyse				
Exportations (en milliards de FCFA)		Importations (en milliards de FCFA)		Volume total des échanges (en milliards de FCFA)		a-) taux d'intensité des échanges communautaires	b-) degré d'ouverture sur l'Union		Balance commerciale (en milliards de FCFA)		
totales	dont communautaires	totales	dont communautaires	totales	dont communautaires		A l'exportation	A l'importation	totale	communautaires	
1996	84,4	3,2	293,3	22	377,7	14,1	2,74%	2,7%	7,5%	-208,9	-18,8
1997	134,4	4,2	278,4	21,3	412,7	25,5	6,2%	3,1%	7,6%	-144	-17,1
1998	155,2	5,3	387,5	36	542,6	41,3	7,6%	3,4%	9,3%	-232,3	-30,7
1999	148,5	6,4	559,9	109,6	708,4	115,9	16,4%	4,3%	19,6%	-411,4	-130,2
Moyennes arithmétiques 1 							8,2%	3,4%	11%	-249,2	-49,2

Tableau N°3.2 : Données du Commerce extérieur du Bénin de 1996 à 1999 et indicateurs d'analyse des échanges

Source : INSAE / nos calculs


							Indicateurs d'Analyse				
Exportations (en milliards de FCFA)		Importations (en milliards de FCFA)		Volume total des échanges (en milliards de FCFA)		a-) taux d'intensité des échanges communautaires	b-) degré d'ouverture sur l'Union		Balance commerciale (en milliards de FCFA)		
totales	dont communautaires	totales	dont communautaires	totales	dont communautaires		A l'exportation	A l'importation	totale	communautaires	
2000	138,6	6,8	400	52,2	758,1	59	7,8%	4,9%	13%	-261,4	-45,4
2001	138,9	7,3	453	61,8	591,9	69,1	11,7%	5,2%	13,6%	-314,1	-54,5
2002	124	9,3	477,9	64,3	601,9	73,6	12,2%	7,5%	13,4%	-353,9	-55
2003	116,2	8,7	349,6	46	465,8	54,7	11,7%	7,5%	13,2%	-233,4	-37,3
2004	161,2	25,3	483,5	63,7	644,7	89	13,8%	15,7%	13,2%	-322,3	-38,4
2005	213,4	21,1	508	64	721,4	85,1	11,8%	9,9%	12,6%	-294,6	-42,9
2006	144	27,6	537,9	70,5	681,9	98,1	14,3%	19,2%	13,1%	-393,9	-42,9
2007	157,4	22,1	726,3	98,8	883,7	120,9	13,7%	14%	13,6%	-568,9	-76,7
2008	228,4	21,9	628	37	856,4	58,9	6,9%	9,6%	5,9%	-399,6	-15,1
2009	264,6	20,4	511,5	14,9	776,1	35,3	4,5%	7,7%	2,9%	-246,9	5,5
2010	228,3	14,4	753,1	93,9	981,4	108,3	11%	6,3%	12,5%	-524,8	-79,5
2011	162,8	14,5	886	141,8	1048,8	156,3	14,9%	8,9%	16%	-723,2	-127,3
2012	204,9	21,4	1018,9	151,1	1223,8	172,5	14%	10,4%	14,8%	-814	-129,7
2013	256,4	24,9	1607	148,9	1863,4	173,8	9,3%	9,7%	9,3%	-1350,6	-124
2014	357	41,9	1644	147	2001	188,9	9,4%	11,7%	8,9%	-1287	-105,1
Moyennes arithmétiques 2 							11,1%	9,9%	11,7%	-539,3	-64,6

Tableau N°3.3 : Données du Commerce extérieur du Bénin de 2000 à 2014 et indicateurs d'analyse des échanges

Source : INSAE / nos calculs

Les résultats de ces tableaux montrent à travers la comparaison des moyennes arithmétiques que :

- Le taux d'intensité des échanges communautaires de la période d'application du Tarif Extérieur Commun (2000 à 2014) est supérieur à celui de la période avant son application. ($11,1\% > 8,2$). Ce qui induit que les échanges au sein de l'union se sont accrus.
- Les valeurs des degrés d'ouverture sur l'Union à l'importation et à l'exportation du Bénin, dans l'espace UEMOA de la période après l'application du TEC sont supérieures à celles respectivement correspondantes de la période avant son application. ($9,9\% > 3,4\%$ puis $11,7\% > 11\%$). Alors le marché béninois est plus ouvert à l'exportation communautaire et de même à l'importation communautaire que par le passé.
- La moyenne arithmétique de la balance commerciale de la première période notamment celle allant de 1996 à 1999 est comparativement supérieure à celle de la seconde période de l'étude, période d'application du Tarif Extérieur Commun ($-49,2 > -64,6$). Par conséquent, sur la période de 2000 à 2014 le TEC n'a pas induit une amélioration de la balance commerciale béninoise au sein de l'espace UEMOA.

Les précédentes observations nous permettent de dégager la conclusion suivante :

Sur le plan des échanges commerciaux du Bénin, l'application du Tarif Extérieur Commun a sans nul doute, permis au marché béninois d'être plus amplement ouvert au marché communautaire que par le passé, mais par contre n'a pas contribué à une amélioration de sa balance commerciale. Toutefois, malgré l'atteinte des objectifs fixés par rapport à l'ouverture du marché béninois aux échanges intracommunautaires après l'application du TEC, ce résultat pour le Bénin demeure critique. En effet, les degrés d'ouverture sont restés assez faibles avec une moyenne arithmétique de 9,9% pour les exportations et de 11,7% pour les importations. On note également surtout un accroissement plus aigu des importations comparativement à celui des exportations, conduisant ainsi à un solde commercial beaucoup plus déficitaire.

2. Validation de l'hypothèse N°2

Nous infirmons l'hypothèse 2 sous peine de ne pouvoir la valider dans son exhaustivité. Le TEC a renforcé et intensifié les flux commerciaux communautaires du Bénin mais dégradé sa balance commerciale.

RECOMMANDATIONS

Le TEC-UEMOA n'étant plus en application, les recommandations que nous pouvons suggérer ne peuvent que s'inscrire dans l'optique d'un meilleur résultat avec le Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO qui est le nouveau tarif en vigueur appliqué par le Bénin en ce temps-ci. Ainsi préconisons-nous le développement du secteur industriel au Bénin en vue de pouvoir réduire les importations et accentuer les exportations de produits locaux.

En effet, le développement d'une économie passe avant tout par la performance de son tissu productif. L'Etat béninois devra s'inscrire dans un but de renforcement du tissu productif. L'Etat, dans son intervention dans la bulle des activités productives, se doit de jouer un rôle catalyseur en créant les conditions favorables à l'éclosion, au développement, voire à l'émancipation de l'initiative privée. Il doit en particulier aussi protéger les entreprises privées contre la concurrence sauvage et déloyale et encourager les jeunes à s'installer à leurs propres comptes à travers la création des entreprises. Ensuite sa préoccupation majeure restera de structurer les entreprises pour qu'elles ne soient pas laminées sur leur propre marché domestique et pour qu'elles soient également compétitives sur le marché de la communauté. Outre plus, l'administration béninoise doit fournir une meilleure assistance aux industriels pour les obtentions d'agrément des produits ; améliorer la qualité des produits d'exportation en se basant sur les quatorze (14) paliers d'exportation à savoir : la recherche, la multiplication et la commercialisation des semences, la production, la collecte et le stockage, la chaîne des transports, la transformation, le contrôle de la qualité des produits, les débouchés, l'assurance relais, la formation, la fiscalité, les contrats commerciaux, la communication; susciter chez les populations, l'intérêt pour les produits communautaires à travers des politiques de vulgarisation de ces produits. En suppléments à ces mesures, l'Etat doit faire connaître aux différentes structures qui ont un lien avec le commerce extérieur Béninois, les mesures entrant dans son application du TEC-CEDEAO dans leurs exhaustivité et veiller à ce que tous les appliquent formellement et entièrement au plan national comme à l'international afin d'éviter les distorsions et entorses rencontrées auparavant dans les processus d'application du TEC de l'UEMOA. Il se révèle nécessaire de passer par des séminaires et campagnes de sensibilisation à l'endroit des institutions de la république, des ministères techniques en charge du commerce, et surtout à l'endroit des industriels, des entreprises commerciales et des jeunes opérateurs économiques.

CONCLUSION

L'étude présente que voici portant sur le Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA adopté de 2000 à 2014, s'est lancée dans une perspective d'analyse et critique des effets de l'application du Tarif Extérieur Commun sur les échanges commerciaux extérieurs du Bénin.

Dans l'optique d'atteindre ce but, l'attention a été spécialement portée sur l'analyse post des effets quantitatifs de l'application du TEC sur les échanges commerciaux intra-communautaires du Bénin. Pour ce faire, deux hypothèses de recherche ont été émises :

- L'application du Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA s'est révélé significatif dans les échanges commerciaux du Bénin et, sur une période de 15 ans, a généré des effets de création et de détournement de commerce en faveur du regroupement auquel appartient le pays;
- Le TEC a renforcé et intensifié les flux commerciaux communautaires du Bénin ainsi que permis une amélioration nette de sa balance commerciale.

Après le traitement et l'analyse des données, il ressort plusieurs conclusions permettant un bilan récapitulatif sur l'impact du Tarif Extérieur Commun sur les échanges commerciaux du Bénin. L'application du Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA s'est révélé significative dans les échanges commerciaux du Bénin et a généré des effets de création et mais pas de détournement de commerce en faveur du regroupement auquel appartient le pays. Aussi a-t-il renforcé et intensifié les flux commerciaux communautaires du Bénin mais pas sans d'avantage dégradé sa balance commerciale.

L'interprétation des résultats de cette étude présente cependant quelques limites qu'il convient de souligner. La qualité des données peut avoir déformé certains effets et résultats obtenus, tenant compte du risque d'omissions ou de mauvaises déclarations. Le modèle de gravité estimé à partir d'un si grand échantillon peut ne pas avoir permis de mettre en exergue certaines caractéristiques propres à l'ensemble des pays étudiés et d'étudier isolement le programme.

Toutefois, les conclusions de cette étude peuvent grandement être utiles pour la CEDEAO dans cette nouvelle ère du Tarif Extérieur Commun.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ∂ *Afrique Etudes*, *Etude d'impact de l'union douanière de l'UEMOA sur les économies des Etats membres*. Mars 2007
- ∂ **AGBODJI Akoété Ega**, (2007), "Intégration et échanges commerciaux intra sous-régionaux : le cas de l'UEMOA". *Revue Africaine de l'Intégration*, 1(1): 161_188, Jan 2007.
- ∂ **ANDERSON James E. and Van WINCOOP Eric** (2003), «Gravity with Gravitas: A Solution to the Border Puzzle», *American Economic Review* 93, 1:170-92
- ∂ **Andrew K. ROSE** (2000) « One Money One Market: Estimating the Effect of Common Currencies on Trade», *Economy Policy*, 30.
- ∂ **Andrew K. ROSE**, (2001), "Currency Unions and Trade: The Effect is Large", *Economic Policy* 16 449–461.
- ∂ **Andrew K. ROSE**, and **Van WINCOOP, E.** (2001), "National Money as a Barrier to International Trade: The Real Case for Currency Union", *American Economic Review*. v. 91. 386-90.
- ∂ **Andrew K. ROSE** (2002) «Do We Really Know That the WTO Increases Trade? » November 26, 2002. *NBER Working Paper N° 9273* (Cambridge Massachusetts: National Bureau of Economic Research).
- ∂ **ATTIN J., AZON A., DJOGIN A., KANHONOU C. et YEBA T.** (1990), *Analyse des effets de la communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) sur l'économie béninoise*, in **OUALI K.S.**, *Intégration et développement*, Paris, *Economia*, pp 29-54
- ∂ **AVOM D. et GBETNKOM D.** (2005), " Intégration par le marché : le cas de l'UEMOA", *Région et Développement* n°22-2005.
- ∂ **BAYOKO, Laciné** (2004) « Impact du tarif extérieur commun appliqué en zone UEMOA sur les importations communautaires de la Côte d'Ivoire ». *Mémoire de DEA-PTCI*.
- ∂ **Bio Goura SOULE** (2014), *Impact des processus d'intégration régionale sur l'économie béninoise : cas des UEMOA et CEDEAO*.
- ∂ **Bio Goura SOULE** (2008), *Les Tarifs Extérieurs Communs de la CEDEAO et leurs conséquences sur l'intégration régionale et la négociation des APE*

- ∂ **BOURBONNAIS R.** (2005), *Econométrie*, collection Dunod, 3eme édition.
- ∂ **CAMARA A.** (1990), *Analyse empirique des effets de l'intégration : le cas d la CEAO*, in OUALI K.S.
- ∂ **CARRERE, Celine.** (2004). "African Regional Agreements: Impact on Trade with or without Currency Unions", *Journal of African Economies*, 13, no. 2, pp. 199-239
- ∂ **Cassim, R.D., Hartzenburg, T.** (1997) *Trade Related Aspects of Regional Integration in Southern Africa. Final Report*, AERC
- ∂ **CCI** (2003), *Analyse des flux des échanges commerciaux intra- et inter-régionaux de la CEMAC et de l'UEMOA*, Document de travail du CCI, janvier 2003
- ∂ **COMMISSION DE L'UEMOA** (2007), *Statistique du Commerce Extérieur de l'UEMOA, période 1996-2005*
- ∂ **COULIBALY, Toh** (2005) « *Impact des accords régionaux sur le commerce intra-communautaire: évaluation du cas de l'UEMOA à l'aide d'un modèle de gravité*». *Mémoire de DEA d'économie du développement.* ».
- ∂ **De BENEDETTIS Luca et VICARELLI Claudio** (2005), *Trade potentials in gravity panel data models*, *Topics in Economic Analysis & Policy*, Italy : Volume 5
- ∂ **DEARDORFF Alan** (1995), «*Determinants of Bilateral Trade: Does Gravity Work in a Neoclassical World ?*», *Discussion Paper N° 382*, University of Michigan, presented at a conference by NBER
- ∂ **DEARDORFF, A. V.** (1995) «*Determinants of Bilateral Trade: Does Gravity Work in a Neoclassical World?* » *NBER Working Paper N°5377*, (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).
- ∂ **DECALUWE B., DISSOU Y., PATRY A.** *unions douanière au sein de l'UEMOA : article paru dans 'revue Economique', 52(4) juillet 2001, pp.811-830.*
- ∂ **DECALUWE B., DISSOU Y., PATRY A.** (1998) « *Union douanière au sein de l'UEMOA : une analyse quantitative*». CREFA, Département d'Economie Université Laval. Sainte Foy, Québec, Canada G1K7P4.
- ∂ **DEGUENON et TAMADAHO**, *Analyse de l'impact du Tarif Extérieur Commun sur le commerce du Bénin.* (2010).
- ∂ **DICTIONNAIRE DE L'ECONOMIE**, *Economica* 4^e édition, Jean François PHELIZON
- ∂ **DICTIONNAIRE DE L'ECONOMIE DE LAROUSSE**, 2014

- ∂ **DIOP Cheikh Ahmed**, (2007), “L’UEMOA et la perspective d’une zone monétaire unique de la CEDEAO : les enseignements d’un modèle de gravité”, Document d’Etude et de Recherche N° DER/07/01 - BCEAO
- ∂ **FOROUTAN Faezeh et PRITCHETT Lant** (1993), *Intra-Sub-Saharan African trade: is it too little? Policy Research Working Papers N° 1225*, World Bank, Washington DC, November 1993
- ∂ **GBETNKOM, D. et AVOM, D.** (2005) «Intégration par le marché : le cas de l’UEMOA », *Région et Développement* n°22 p. 86-103
- ∂ **HECKMAN James** (1979). *Sample Selection Bias as a Specification Error*, *The Econometric Society. Econometrica*, Vol. 47, No. 1 (Jan., 1979), pp. 153-161.
- ∂ **HECKMAN James J.** (1976). *The common Structure of statistical models of truncation, sample selection and limited dependent variables and a simple estimator for such models. The Annals of Economic and Social Measurement; Fall 1976*, Vol. 5 Issue 4, p475-492, 18p.
- ∂ **HOUENINVO T.** (1999) *Impact des accords de l’UEMOA sur l’économie béninoise, document de travail, CAPE-Bénin Ed. CIPS 2000.*
- ∂ **MASSON P. et C. PATILLO**, (2004), “*The Monetary Geography of Africa*”, *Brookings Institution Press, Washington D.C.*
- ∂ **NGANGO G.** dynamiques de développement : débats théoriques et enjeux politiques à l’aube du 21^e siècle.
- ∂ **MICCO, E. STEIN and G. ORDONEZ** (2002), “*The Currency Union Effect on Trade: Early Evidence from the European Union*”, *Inter-American Development Bank*
- ∂ **MUKHERJEE, N. and ROBINSON, S.** (1996) *Southern Africa: Economic Structure Trade and Regional Integration*, International Food Policy research Institute, Washington.
- ∂ **NITSCH, V.** (2002) «*Honey, I Shrunk the Currency Union Effect on Trade* », *The World Economy*, Vol. 25, n° 4.
- ∂ **PERSSON T.**, (2001), “*Currency Union and Trade: How Large is the Treatment Effect*” *Economic Policy: A European Forum*. V0, N° 33. 433-448.
- ∂ **PIERMARTINI Roberta et TEH Robert**, 2005, *Demystifying Modelling Methods for trade policy*, *WTO Discussion paper N° 10*, Geneva : OMC, 59p.
- ∂ **REPUBLIQUE DU BENIN, MFE** (2004) *Impacts des chocs extérieurs sur l’économie national.*

- ∂ **SEVESTRE Patrick** (2002), *Econométrie des données de panel*, Dunod, Paris
- ∂ **TENREYRO S.**, (2001), “*On the Causes and Consequences of Currency Union*”, Harvard University. Photocopy
- ∂ **VENABLE A.J.** (1999), *regional integration agreements : a forces for convergence or divergence ? paper prepared for the annual Bank Conference on development economics in paris.*
- ∂ **VENABLE A.J.** (2000), *les accords d’intégration régionale : facteurs de convergence ou de divergence ? revue d’Economie du développement, n°1-2, p 27-46*
- ∂ **VENABLE A.J.** (2000), *winners and losers from regional integration agreement, site internet de la LES, juillet.*
- ∂ <http://wits.worldbank.org/>

ANNEXES

Résultat de l'estimation par la méthode de Heckman en deux étapes

```

Heckman selection model -- two-step estimates      Number of obs      =      10344
(regression model with sample selection)         Censored obs       =       6953
                                                Uncensored obs     =       3391

                                                Wald chi2(6)       =       278.06
                                                Prob > chi2        =       0.0000
    
```

lnXij	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
lnXij						
lnYiYj	.4226436	.2016414	2.10	0.036	.0274338	.8178535
lnyiYj	1.183058	.1014625	11.66	0.000	.9841948	1.381921
lnSupiSupj	.6490655	.2403136	2.70	0.007	.1780595	1.120071
lndij	-.0215115	.138938	-0.15	0.877	-.293825	.250802
tecuemij	1.282328	.1688739	7.59	0.000	.9513415	1.613315
uemoij	-.6473736	.167421	-3.87	0.000	-.9755128	-.3192344
_cons	2.330375	4.000189	0.58	0.560	-5.509851	10.1706
select						
lnYiYj	.1032499	.0151077	6.83	0.000	.0736393	.1328605
lnyiYj	-.0441469	.0226886	-1.95	0.052	-.0886158	.000322
lnSupiSupj	.0897127	.0110157	8.14	0.000	.0681223	.1113031
lndij	-.0512227	.0333592	-1.54	0.125	-.1166056	.0141602
_cons	-1.24507	.243466	-5.11	0.000	-1.722255	-.7678856
mills						
lambda	4.292184	2.445353	1.76	0.079	-.5006204	9.084989
rho						
rho	0.78721					
sigma						
sigma	5.452403					

Détails associés aux résultats de l'estimation du modèle de gravité de l'étude

. xtdescribe

```

pairid: 101, 102, ..., 3332          n =      1056
year: 2000, 2001, ..., 2014        T =         15
Delta(year) = 1 year
Span(year) = 15 periods
(pairid*year uniquely identifies each observation)
    
```

```

Distribution of T_i:  min      5%      25%      50%      75%      95%      max
                    15       15       15       15       15       15
    
```

Freq.	Percent	Cum.	Pattern
1056	100.00	100.00	1111111111111111
1056	100.00		XXXXXXXXXXXXXXXXXX

.

. sum

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
i	15840	17	9.522205	1	33
pays	0				
j	15840	17	9.522205	1	33
pays2	0				
year	15840	2007	4.32063	2000	2014
pairid	15840	1716.5	952.2653	101	3332
tecuemij	15840	.4277146	.4947629	0	1
uemoij	15840	.0520202	.2220748	0	1
lnyiyj	10344	3.023146	.6974289	.8333564	4.952132
lnYiYj	10396	3.704633	1.053921	1.06416	7.120574
lnSupiSupj	15840	7.959439	1.333549	3	13.92251
lndij	15840	6.584873	.4151221	5.192993	7.214078
lnXij	5243	9.899132	4.181945	0	18.73787

Liste des pays de l'échantillon

1- Allemagne	12- Espagne	23- Mali
2- Autriche	13- France	24- Nigeria
3- Belgique	14- Gambie	25- Niger
4- Bénin	15- Royaume-uni	26- Pays-Bas
5- Burkina Faso	16- Ghana	27- Pologne
6- Bulgarie	17- Guinée-Bissau	28- Portugal
7- Canada	18- Inde	29- Sénégal
8- Cap-Vert	19- Indonésie	30- Sierra Leone
9- Chine	20- Italie	31- Togo
10- Côte d'Ivoire	21- Japon	32- Thaïlande
11- Danemark	22- Liberia	33- USA

Effets du Tarif Extérieur Commun sur les échanges commerciaux du Bénin : Analyse critique

		DISTANCE ENTRE CAPITALES																																
		ALL	AUT	BEL	BEN	BF	BUL	CAN	CAP	CHI	CI	DAN	ESP	FRA	GAM	GBR	GHA	GNB	IND	INDO	ITA	JAP	LIB	MAL	NGA	NIG	PB	POL	POR	SEN	SIE	TGO	THA	USA
Allemagne	ALL		523.9359	653.1423	5214.769	4672.844	1322.49	6134.981	5298.168	7363.33	5365.942	352.986	1873.129	880.187	5100.625	936.102	5377.102	5217.605	5785.567	10783.79	1187.299	8927.671	5595.707	4829.943	4858.187	4456.21	577.8569	515.774	2314.488	5020.935	5464.394	5277.266	8612.2314	6717.542
Autriche	AUT	523.9359		914.4633	4817.819	820.7289	4329.612	6573.097	5194.904	7468.012	5040.989	868.5304	1811.999	1035.144	4918.574	1238.199	5003.89	5016.396	5571.096	10553.88	767.4132	9141.063	5320.935	4552.871	4429.667	4079.252	934.7828	556.8245	2299.266	4854.112	5222.959	4891.671	8450.441	7129.667
Belgique	BEL	653.1423	914.4633		4936.404	4319.717	1699.69	5680.899	4712.202	7970.82	4979.227	767.158	1316.64	262.3845	4570.431	323.78	5058.144	4702.21	6419.599	11416.28	1174.904	9463.263	5147.445	4392.599	4643.222	4156.513	173.0333	1160.644	1711.396	4479.534	4983.31	4979.165	9260.54	6222.864
BENIN	BEN	5214.769	4817.819	4936.404		812.4222	4502.14	8604.065	3019.59	11516.91	892.0865	5661.82	3830.115	4715.566	2265.253	5015.85	351.9941	2110.578	8152.097	11631.74	4053.539	13534.26	1498.727	1365.893	568.2081	786.5499	5106.747	5358.018	3782.55	2389.426	1786.635	162.8375	10673.143	8679.125
BURKINA FASO	BF	4672.84	4329.61	4319.72	812.422		4146.17	7800.25	2378.05	11404.5	730.524	4978.53	3132.09	4082.1	1630.18	4361.34	770.861	1522.48	8289.07	12159.6	3564.48	13325.7	2725.02	687.361	1027.85	428.138	4492.51	4883.91	3029.66	1726.9	1340.98	762.085	10972.6	7895.11
BULGARIE	BUL	1322.49	820.729	1699.69	4502.14	4146.17		7379.46	5413.08	7364.45	4876.16	1639.38	2254.8	1760.71	5018.23	2019.34	4737.99	5081.25	5029.55	9946.87	893.057	9191.48	5247.03	4494.69	4045.43	3829.6	1745.08	1080.42	2754.19	4980.58	5212.4	4600.53	7945.51	7920.09
CANADA	CAN	6134.98	6573.1	5680.9	8604.07	7800.25	7379.46		5921.62	10458.9	7953.03	5913.64	5695.35	5653.21	6553.32	5364.8	8443.25	6756.49	11349.9	15654.8	6737.83	10330.6	7572.35	7282.68	8736.01	8000.45	5638.61	6581.99	5392.04	6400.36	7206.32	8518.74	13439.1	737.043
CAP VERT	CAP	5298.17	5194.9	4712.2	3019.59	2378.05	5413.08	5921.62		12655.2	2183.94	5479.35	3425.47	4452.39	756.496	4572.15	2748.26	915.083	10236.6	14514.8	4571.38	14133.7	1687.76	1695.38	3395.54	2762.9	4863.25	5707.68	3001.38	651.838	1322.2	2884.8	13092.3	5840.84
CHINE	CHI	7363.33	7468.01	7970.82	11516.9	11404.4	7364.45	10458.9	12655.2		12121.9	7208.36	9232.3	8225.23	12365.8	8151.35	11831.6	12441.4	3785.01	5220.88	8134.69	2098.11	12572.4	11841.6	10960.5	11024.2	7831.14	6947.9	9675.63	12312.9	12570.8	11656.9	3303.89	11159.3
COTE D'IVOIRE	CI	5365.94	5040.99	4979.23	892.087	730.524	4876.16	7953.03	2183.94	12121.9		5661.82	3742.52	4734.32	1448.08	4995.12	574.231	1269.45	8923.04	12523.3	4278.86	14055.3	609.051	715.053	1396.95	1099.14	5152.22	5596.84	3572.99	1588.74	902.355	736.768	11523.8	7959.89
DANMARK	DAN	352.986	868.53	767.158	5540.81	4978.51	1639.38	5913.64	5479.35	7208.36	5661.82		2074.98	1027.61	5326.76	959.594	5693.61	5453.37	5852.46	10841.7	1534.09	8702.54	5867.4	5105.36	5195.73	4776.04	622.974	668.908	2478.47	5239.26	5719.94	5598.87	8628.83	6519.39
ESPAGNE	ESP	1873.13	1812	1316.64	3830.12	3132.09	2254.8	5695.35	3425.47	9232.3	3742.52	2074.98		1054.66	3253.9	1263.38	3896.07	3386.21	7282.05	12188.3	1366.76	10777.4	3858.07	3116.63	3639.54	3045.1	1481.37	2299	500.922	3164.43	3676.67	3845.38	10193.7	6092
France	FRA	880.187	1035.14	262.384	4715.57	4082.87	1760.71	5653.21	4452.39	8225.23	4734.33	1027.61	1054.66		4308.25	342.948	4827.29	4440.63	6594.23	11584.3	1109.9	9725.63	4892.3	4139.76	4440.13	3932.64	427.917	1368.18	1452.86	4217.16	4724.35	4753.38	9454.8	6169.15
GAMBIE	GAM	5100.63	4918.57	4570.43	2265.25	1630.17	5018.23	6553.32	756.496	12365.8	1448.08	5326.76	3253.9	4308.25		4484.34	2002.74	208.574	9672.61	13785.5	4231.46	14027.1	1022.66	943.772	2641.57	2026.91	4733.77	5458.08	2908.03	155.953	663.917	2133.15	12473.7	6524.29
G. BRETAGNE	GBR	936.102	1238.2	323.78	5015.85	4361.32	2019.34	5364.8	4572.15	8151.35	4995.12	959.594	1263.38	342.947	4484.34		5114.2	4627.79	6720.64	11718.8	1438.43	9574.24	5121.27	4379.19	4757.64	4230.49	360.315	1451.64	1583.09	4384.15	4934.22	5047.51	9545.47	5901.34
GHANA	GHA	5377.1	5003.89	5058.14	351.994	770.859	4737.99	8443.25	2748.26	11831.6	574.231	5693.61	3896.07	4827.29	2002.74	5114.2		1833.36	8498.11	11957.7	4236.6	13830.8	1167.44	1161.3	913.117	924.649	5230.24	5551.63	3800.42	2136.65	1476.47	189.979	11024.7	8482.47
GUINNB	GNB	5217.6	5016.4	4702.21	2110.58	1522.47	5081.25	6756.49	915.083	12441.4	1269.45	5453.37	3386.21	4440.63	208.574	4627.79	1833.36		9662.67	13680	4314.74	14144.5	816.73	838.517	2514.16	1933.88	4867.57	5560.89	3059.11	364.469	455.63	1972.51	12434.9	6719.34
INDE	IND	5785.57	5571.1	6419.6	8152.1	8289.06	5029.55	11349.9	10236.7	3785.01	8923.04	5852.46	7282.05	6594.23	9672.61	6720.64	8498.11	9662.67		4998.23	5922.22	5847.71	9483.59	8884.22	7585.29	7865.21	6363.42	5269.83	7782.46	9685.85	9613.53	8309.51	2919.71	12059.8
INDONESIE	INDO	10783.8	10553.9	11416.3	11631.7	12159.4	9946.87	15654.8	14514.8	5220.88	12523.3	10841.7	10154.5	11584.3	13785.5	11718.8	11957.7	13680	4998.23		10823.8	5791.63	13125.2	12846.5	11173.7	11758.8	11361.6	10268	12679	13867	13414.7	11786.8	2316.47	16371.1
Italie	ITA	1187.3	767.413	1174.9	4053.54	3564.48	893.057	6737.83	4571.38	8134.69	4278.86	1534.09	1366.76	1109.9	4231.46	1438.43	4236.6	4314.74	5922.22	10823.8		9869.28	4575.67	3809.01	3677.19	3311.99	1297.69	1319.48	1864.04	4179.28	4494.87	4125.41	8838.56	7224.74
JAPON	JAP	8927.67	9141.06	9463.26	13534.3	13325.6	9191.48	10330.6	14133.7	2098.11	14055.3	8702.54	10777.4	9725.63	14027.1	9574.24	13830.8	14144.5	5847.71	5791.63	9869.28		14433.9	13672.7	12990.9	12975.3	9303.38	8590.7	11156.4	13941.8	14362.8	13665	4613	10918.8
LIBERIA	LIB	5595.71	5320.94	5147.44	1498.73	1201.56	5247.03	7572.35	1687.76	12572.4	609.052	5867.4	3858.07	4892.3	1022.66	5121.27	1167.44	816.73	9483.59	13125.2	4575.67	14433.9		768.196	2002.92	1619.77	5318.6	5876.97	3609.84	1177.84	367.822	1340.66	12121	7523.6519
MALI	MAL	7523.65	4829.94	4552.87	4392.6	1365.89	687.36	4494.69	1695.38	1695.38	715.053	715.053	3116.63	4139.76	943.772	4379.19	1161.3	838.517	8884.22	8884.22	3809.01	3809.01	768.196		1700.41	1095.43	1095.43	5108.83	5108.83	2903.42	742.372	1253.91	1253.91	7325.53
NIGERIA	NGA	4858.19	4429.67	4643.22	568.208	1027.84	4045.43	8736.01	3395.54	10960.5	1396.95	5195.73	3639.54	4440.13	2641.57	4757.64	913.117	2514.16	7585.29	11173.7	3677.19	12990.9	2002.92	1700.41		736.666	4809.19	4955.1	3669.82	2747.07	2250.37	724.216	10130.6	8874.53
NIGER	NIG	4456.21	4079.25	4156.51	786.55	428.137	3829.6	8000.45	2762.9	11024.2	1099.14	4776.04	3045.1	3932.64	2026.91	4230.49	924.649	1933.88	7865.21	11758.8	3311.99	12975.3	1619.77	1095.43	736.666	4327.56	4627.13	3014.42	2111.6	1769.04	823.832	10544.8	8139.29	
Pays Bas	PB	577.857	934.783	173.033	5106.75	4492.51	1745.08	5638.61	4863.25	7831.14	5152.23	622.974	1481.37	427.917	4733.77	360.315	5230.24	4867.57	6363.42	11361.6	1297.69	9303.38	5318.6	4564.5	4809.19	4327.56	1093.6	1862.04	4641.09	5152.23	5150.46	9185.17	6196.85	
POLOGNE	POL	515.774	556.825	1160.64	5358.02	4883.9	1080.42	6581.99	5707.68	6947.9	5596.84	668.908		2293	1368.18	5458.08	1451.64	5551.63	5560.89	5269.83	10268	1319.48	8590.7	5876.97	5108.83	4955.1	4627.13	1093.6	2760.44	5389.15	5775.37	5435.85	8100.03	7183.62
Portugal	POR	2314.49	2299.27	1711.4	3782.55	3029.66	2754.19	5392.04	3001.38	9675.63	3572.99	2478.47	500.922	1452.86	2908.03	1583.09	3800.42	3059.11	7782.46	12679	1864.04	11156.4	3609.84	2903.42	3669.82	3014.42	1862.04	2760.44	2803.69	3390.48	3775.24	10694.6	5740.45	
SENEGAL	SEN	5020.94	4854.11	4479.53	2389.43	1726.9	4980.58	6400.36	651.838	12312.9	1588.74	5239.26	3164.43	4217.16	155.953	4384.15	2136.65	364.469	9685.85	13867	4179.28	13941.8	1177.84	1046.89	2747.07	2111.6	4641.09	5389.15	2803.69		819.866	2261.37	12506.5	6376.86
SIERRA L.	SIE	5464.39	5222.96	4983.31	1786.64	1340.97	5212.4	7206.32	1322.2	12570.8	902.355	5719.94	3676.																					

Effets du Tarif Extérieur Commun sur les échanges commerciaux du Bénin : Analyse critique

		PRODUITS DES SUPERFICIES ET SUPERFICIES DES PAYS EN DIAGONALES																																
		ALL	AUT	BEL	BEN	BF	BUL	CAN	CAP	CHI	CI	DAN	ESP	FRA	GAM	GBR	GHA	GNB	IND	INDO	ITA	JAP	LIB	MAL	NGA	NIG	PB	POL	POR	SEN	SIE	TGO	THA	USA
Allemagne	ALL		6148971708	2428117164	8258120772	20105989200	8138746044	7,32E+11	295723758	7,02E+11	2,3645E+10	3159910644	3,71E+10	4,0111E+10	828217170	1,79E+10	1,7491E+10	2648901750	2,41E+11	1,42E+11	2,2095E+10	2,7703E+10	8166243294	9,0935E+10	6,7736E+10	9,2904E+10	3069646338	2,2928E+10	6774515814	4761876530	2,6776E+10	168833479	1261058605	372604837
Autriche	AUT	2,0736E+10		1880378490	6395240270	15570447000	6302794290	5,66E+11	229013905	5,44E+11	1,8311E+10	2447092790	2,8731E+10	3,1063E+10	641386575	1,3862E+10	1,3545E+10	2051358125	1,87E+11	1,10E+11	1,7111E+10	2,1453E+10	6324088665	7,0421E+10	5,2456E+10	7,1947E+10	2377190455	1,7756E+10	5246309365	1,6991E+10	3,99E+11	79379826	1,42E+11	1,10E+11
Belgique	BEL	1,87E+11	4,3029E+10		5,7788E+10	1,41E+11	5,6953E+10	5,12E+12	2069392795	4,91E+12	1,65E+11	2,2121E+10	2,60E+11	2,81E+11	5795633925	1,25E+11	1,22E+11	1,8536E+10	1,69E+12	9,92E+11	1,55E+11	1,94E+11	5,7145E+10	6,36E+11	4,74E+11	6,50E+11	2,1481E+10	1,60E+11	4,7406E+10	6,51E+9	2,43E+9	1,88E+9	1,699E+10	3,16E+11
BENIN	BEN	4,1126E+10	9443750100	3438063360		30880404000	1,25E+10	1,123513E+11	454196460	1,078041E+11	3,6316E+10	4853276280	5,6981E+10	6,1606E+10	1272042900	2,7492E+10	2,6864E+10	4068397500	3,702484E+11	2,177686E+11	3,3935E+10	4,2548E+10	1,2542E+10	1,396648E+11	1,040348E+11	1,426895E+11	4714611060	3,5215E+10	1,0405E+10	2,2155E+10	8257974120	6395126700	5,7787E+10	1,073168E12
BURKINA FASO	BF	1,00E+11	2,2994E+10	9079858800	3,0881E+10		3,0435E+10	2,74E+12	1105848600	2,62E+12	8,9419E+10	1,1816E+10	1,39E+11	1,50E+11	3097089000	6,6935E+10	4387200	9905475000	9,01E+11	5,30E+11	8,2623E+10	1,04E+11	3,0537E+10	3,40E+11	2,53E+11	3,47E+11	1,1479E+10	8,5738E+10	2,5333E+10	5,3941E+10	2,0106E+10	1,557E+10	1,41E+11	2,61E+12
BULGARIE	BUL	4,0531E+10	9307734852	3675455316	1,25E+10	30434554800		1,11E+12	447638802	1,06E+12	3,5791E+10	4783175436	5,6158E+10	6,0717E+10	1253677230	2,7095E+10	2,6476E+10	4009658250	3,65E+11	2,15E+11	3,3445E+10	4,1934E+10	1,2361E+10	1,38E+11	1,03E+11	1,41E+11	4646541822	3,4706E+10	1,0255E+10	2,1835E+10	8138746044	6302794290	5,6953E+10	1,06E+12
CANADA	CAN	3,64E+12	8,37E+11	3,30E+11	1,12E+12	2,74E+12	1,11E+12		4,0234E+10	9,55E+13	3,22E+12	4,30E+11	5,05E+12	5,46E+12	1,13E+11	2,44E+12	2,38E+12	3,60E+11	3,28E+13	1,93E+13	3,01E+12	3,77E+12	1,11E+12	1,24E+13	9,22E+12	1,26E+13	3,12E+12	9,22E+11	1,96E+12	7,32E+11	5,66E+11	5,12E+12	9,51E+13	
CAP VERT	CAP	1472722544	338199314	133548762	454204526	1105848600	447638802	4,0234E+10		3,8605E+10	1300493279	173798102	2040512482	2206155858	45552735	984495630	962023754	145692125	3,259E+10	7798442714	1215236559	1523671433	449151177	5001492686	3725556344	5109811000	168833479	1261058605	372604837	793379826	295723758	229013905	2069392795	3,8431E+10
CHINE	CHI	3,50E+12	8,03E+11	3,17E+11	1,08E+12	2,62E+12	1,06E+12	9,55E+13	3,8605E+10		3,09E+12	4,13E+11	4,84E+12	5,24E+12	1,08E+11	2,34E+12	2,28E+12	3,46E+11	3,15E+13	1,85E+13	2,88E+12	3,62E+12	1,07E+12	1,19E+13	8,84E+12	1,21E+13	4,01E+11	2,99E+12	8,84E+11	1,88E+12	7,02E+11	5,44E+11	4,91E+12	9,12E+13
COTE D'IVOIRE	CI	1,18E+11	2,7041E+10	1,0678E+10	3,6316E+10	88419354600	3,5791E+10	3,22E+12	1300493279	3,09E+12		1,3896E+10	1,63E+11	1,76E+11	3642219585	7,8716E+10	7,692E+10	1,1649E+10	1,06E+12	6,24E+11	9,716E+10	1,22E+11	3,5912E+10	4,00E+11	2,98E+11	4,09E+11	1,3499E+10	1,01E+11	2,9792E+10	6,3436E+10	2,3645E+10	1,8311E+10	1,65E+11	3,07E+12
DANMARK	DAN	1,5737E+10	3613776652	1427014716	485332468	11816374800	4783175436	4,30E+11	173798102	4,13E+11	1,3896E+10		2,1804E+10	2,3574E+10	486746730	1,052E+10	1,028E+10	1556770750	1,42E+11	8,3329E+10	1,2835E+10	1,6281E+10	4799335686	5,3443E+10	3,9809E+10	5,46E+10	1804044122	1,3475E+10	3981411566	8477537868	3159910644	2447092790	2,212E+10	4,11E+11
ESPAGNE	ESP	1,85E+11	4,2428E+10	1,6754E+10	5,6982E+10	1,39E+11	5,6158E+10	5,05E+12	2040512482	4,84E+12	1,63E+11	2,1804E+10		2,77E+11	5714750430	1,24E+11	1,21E+11	1,8278E+10	1,66E+12	9,78E+11	1,52E+11	1,91E+11	5,6348E+10	6,27E+11	4,67E+11	6,41E+11	2,1181E+10	1,58E+11	4,6745E+10	9,9532E+10	3,71E+10	2,8731E+10	2,60E+11	4,82E+12
France	FRA	2,00E+11	4,5873E+10	1,8144E+10	6,1607E+10	1,50E+11	6,0717E+10	5,46E+12	2206155858	5,24E+12	1,76E+11	2,3574E+10	2,77E+11		6178658670	1,34E+11	1,30E+11	1,9761E+10	1,80E+12	1,06E+12	1,65E+11	2,07E+11	6,0922E+10	6,78E+11	5,05E+11	6,93E+11	2,29E+10	1,71E+11	5,0539E+10	1,08E+11	4,0111E+10	3,1063E+10	2,81E+11	5,21E+12
GAMBIE	GAM	4124572560	947176110	370422630	1272065490	3097089000	1253677230	1,13E+11	45552735	1,08E+11	3642219585	486746730	5714750430	6178658670		2757222450	2694286710	408031875	3,7133E+10	2,1841E+10	3403443285	4267262295	1257912855	1,4007E+10	1,0434E+10	1,4311E+10	472842585	353177075	1043533755	2221974990	828217170	641386575	5795633925	1,08E+11
G. BRETAGNE	GBR	8,9141E+10	2,0471E+10	8083458540	2,7492E+10	66934962000	2,7095E+10	2,44E+12	984495630	2,34E+12	7,8716E+10	1,052E+10	1,24E+11	1,34E+11	2757222450		5,823E+10	8818473750	8,03E+11	4,72E+11	7,355E+10	9,2225E+10	2,7186E+10	3,03E+11	2,26E+11	3,09E+11	1,0219E+10	7,633E+10	2,2535E+10	4,8022E+10	1,79E+10	1,3862E+10	1,25E+11	2,33E+12
GHANA	GHA	8,7106E+10	2,0003E+10	7898947332	2,6865E+10	65407119600	2,6476E+10	2,38E+12	962023754	2,28E+12	7,692E+10	1,028E+10	1,21E+11	1,30E+11	2694286710	5,823E+10		8617185250	7,84E+11	4,61E+11	7,1877E+10	9,012E+10	2,6566E+10	2,96E+11	2,20E+11	3,02E+11	9985916294	7,4587E+10	2,2038E+10	4,6926E+10	1,7491E+10	1,3545E+10	1,22E+11	2,27E+12
GUINÉE	GNB	1,3192E+10	3029370250	116243250	4068469750	9905475000	4009658250	3,60E+11	145692125	3,46E+11	1,1649E+10	1556770750	1,8278E+10	1,9761E+10	408031875	8818473750	8617185250		1,19E+11	6,9853E+10	1,0885E+10	1,3648E+10	402302125	4,48E+10	3,3371E+10	4,577E+10	1512300875	1,1296E+10	3337552625	7106582250	2648901750	2051358125	1,8536E+10	3,44E+11
INDE	IND	1,20E+12	2,76E+11	1,09E+11	3,70E+11	9,01E+11	3,65E+11	3,28E+13	1,3259E+10	3,15E+13	1,06E+12	1,42E+11	1,66E+12	1,80E+12	3,7133E+10	8,03E+11	7,84E+11	1,19E+11		6,36E+12	9,91E+11	1,24E+12	3,66E+11	4,08E+12	3,04E+12	4,17E+12	1,38E+11	1,03E+12	3,04E+11	6,47E+11	2,41E+11	1,87E+11	1,69E+12	3,13E+13
INDONESIE	INDO	7,06E+11	1,62E+11	6,4031E+10	2,18E+11	5,30E+11	2,15E+11	1,93E+13	7798442714	1,85E+13	6,24E+11	8,3329E+10	9,78E+11	1,06E+12	2,1841E+10	4,72E+11	4,61E+11	6,9853E+10	6,36E+12		5,83E+11	7,31E+11	2,15E+11	2,40E+12	1,79E+12	2,45E+12	8,0949E+10	6,05E+11	1,79E+11	3,80E+11	1,42E+11	1,10E+11	9,92E+11	1,84E+13
Italie	ITA	1,38E+11	3,1682E+10	1,2511E+10	4,2549E+10	1,04E+11	4,1934E+10	3,77E+12	1523671433	3,62E+12	1,22E+11	1,6281E+10	1,91E+11	2,07E+11	4267262295	9,2225E+10	9,012E+10	1,3648E+10	1,24E+12	7,31E+11		1,14E+11	4,2075E+10	4,69E+11	3,49E+11	4,79E+11	1,5816E+10	1,18E+11	3,4905E+10	7,4322E+10	2,7703E+10	2,1453E+10	1,94E+11	3,60E+12
JAPON	JAP	1,10E+11	2,5268E+10	9978009822	3,3936E+10	82622766600	3,3445E+10	3,01E+12	1215235659	2,88E+12	9,7166E+10	1,2985E+10	1,52E+11	1,65E+11	3403443285	7,3556E+10	7,1877E+10	1,0885E+10	9,91E+11	5,83E+11	1,14E+11		3,3558E+10	3,74E+11	2,78E+11	3,82E+11	1,2614E+10	9,4219E+10	2,7839E+10	5,9277E+10	2,2095E+10	1,7111E+10	1,55E+11	2,87E+12
LIBERIA	LIB	1,10E+11	2,5268E+10	9978009822	3,3936E+10	82622766600	3,3445E+10	3,01E+12	1215235659	2,88E+12	9,7166E+10	1,2985E+10	1,52E+11	1,65E+11	3403443285	7,3556E+10	7,1877E+10	1,0885E+10	9,91E+11	5,83E+11	1,14E+11	3,3558E+10		3,74E+11	2,78E+11	3,82E+11	1,2614E+10	9,4219E+10	2,7839E+10	5,9277E+10	2,2095E+10	1,7111E+10	1,55E+11	1,06E+12
MALI	MAL	2,87E+12	1,38E+11	3,1682E+10	1,2511E+10	42548704222	1,04E+11	4,1934E+10	1523671433	1523671433	1,22E+11	1,22E+11	1,91E+11	2,07E+11	4267262295	9,2225E+10	9,012E+10	1,3648E+10	1,24E+12	1,24E+12	1,14E+11	1,14E+11		4,69E+11		3,49E+11	4,79E+11	1,18E+11	1,18E+11	3,4905E+10	2,7703E+10	2,1453E+10	2,1453E+10	3,60E+12
NIGERIA	NGA	3,37E+11	7,7465E+10	3,059E+10	1,04E+11	2,53E+11	1,03E+11	9,22E+12	3725556344	8,84E+12	2,98E+11	3,9809E+10	4,67E+11	5,05E+11	1,0434E+10	2,26E+11	2,20E+11	3,3371E+10	3,04E+12	1,														

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	i
DEDICACES	ii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	v
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	vi
RESUME	vii
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE	3
SECTION 1 : Cadre théorique de l'étude	3
1. PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE	3
2. OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	5
3. HYPOTHESES.....	5
4. REVUE DE LITTERATURE	5
A. Revue théorique	6
B. Revue empirique.....	Erreur ! Signet non défini.
SECTION 2 : Méthodologie de recherche	14
CHAPITRE II : PRESENTATION DE L'UEMOA, DE LA CEDEAO, ET EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DU BENIN	22
SECTION 1 : PRESENTATION DES ENTITES	22
1. Contexte général : Le Bénin	22
2. Présentation de l'UEMOA	23
3. Présentation de la CEDEAO.....	25
SECTION 2 : Echanges commerciaux du Bénin	27
1. Les importations	27
2. Les exportations.....	29
CHAPITRE III : PRESENTATION DES RESULTATS	30
SECTION 1 : VERIFICATION DE L'HYPOTHESE I	30
SECTION 2 : VERIFICATION DE L'HYPOTHESE II	32
RECOMMANDATIONS	37
CONCLUSION	38
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	A

ANNEXES	E
TABLE DES MATIERES.....	J

FIN